



# Rapport d'activité 2019-2020



Projet stratégique  
Horizon 2022

# ÉDITO

Chers adhérents,

Un projet associatif constitue une boussole sur laquelle nous construisons notre action. Il définit notre raison d'être et rassemble la diversité des ergothérapeutes autour d'une vision commune. Il est le socle de l'unité et de l'efficacité de notre association.

Comme chaque année, le rapport d'activité vous présente les actions, stratégies et initiatives de terrain menés cette année et s'inscrivant dans ce projet. Néanmoins, le contexte particulier de pandémie donne une résonance supplémentaire à ce projet associatif et sa déclinaison.

L'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social est confronté depuis plusieurs mois à de graves difficultés : modification des tâches, dégradation des conditions d'exercice, déséquilibre économique des établissements et des cabinets libéraux, perturbation de la formation des futurs professionnels, usagers angoissés et fatigués...

Cette situation va malheureusement durer. Nous ne sommes pas encore capables de mesurer l'ampleur des conséquences économiques et sociales, mais nous savons que les prochaines années seront dures pour les personnes accompagnées en ergothérapie, comme pour les ergothérapeutes eux-mêmes.

L'ergothérapie, qui a pour mission d'accompagner les personnes vulnérables ou présentant des problèmes de santé, doit construire sa place dans cette actualité pour aider nos concitoyens à faire face, à s'adapter, à se relever et à retrouver une vie digne et autonome.

Malgré cette épreuve, nous constatons pour autant que vous avez fait preuve de créativité et d'adaptation. L'association et ses bénévoles ont ainsi ajusté leur fonctionnement pour assurer la continuité d'activité avec détermination et sens du devoir. Le conseil d'administration ne peut que saluer cet engagement exceptionnel et vous remercie pour l'image que vous donnez à voir de notre profession.

Cette période est pour nous l'occasion de nous dépasser, de renforcer notre entraide professionnelle et de réinventer notre métier.

**Eric Trouvé**  
Président de l'ANFE

# SOMMAIRE

— P 5

L'ANFE en chiffres

---

— P 9

Organisation de l'ANFE

---

— P 12

Les actions menées par l'ANFE

---

— P 68

Zoom sur les actions en lien avec la crise sanitaire

---

— P 70

Remerciements

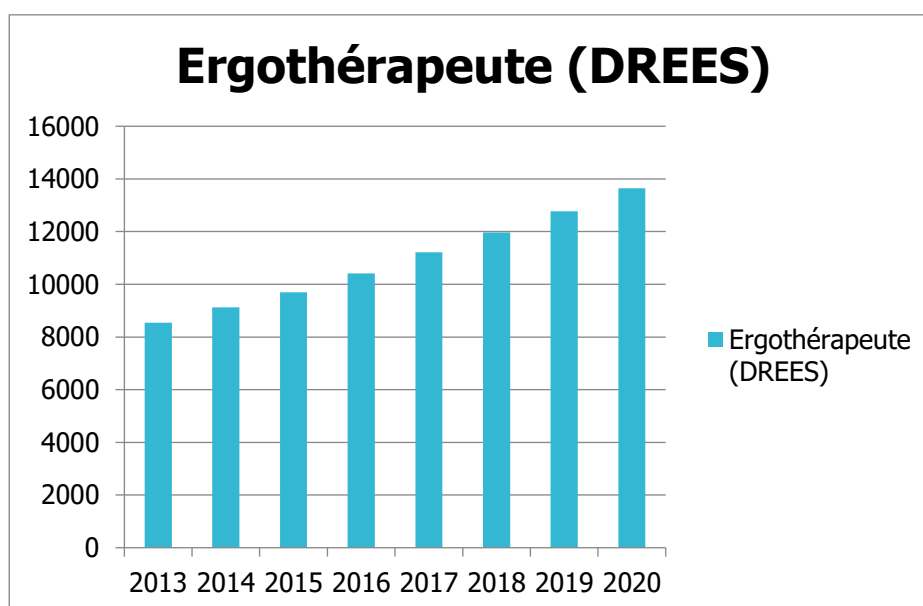
---

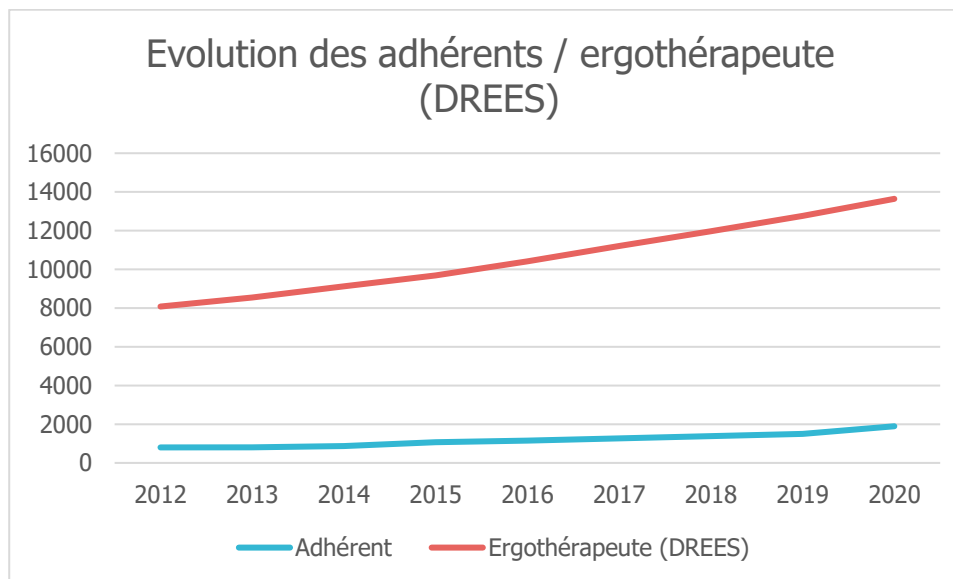
# L'ANFE EN CHIFFRES

## Les ergothérapeutes

Selon la DREES, les ergothérapeutes sont 13 644 au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'âge moyen est de 38.8 ans, les femmes représentent plus de 87% des professionnels.

La densité des ergothérapeutes pour 100 000 habitants est de 20.37%, elle était de 13.9% il y a 7 ans.



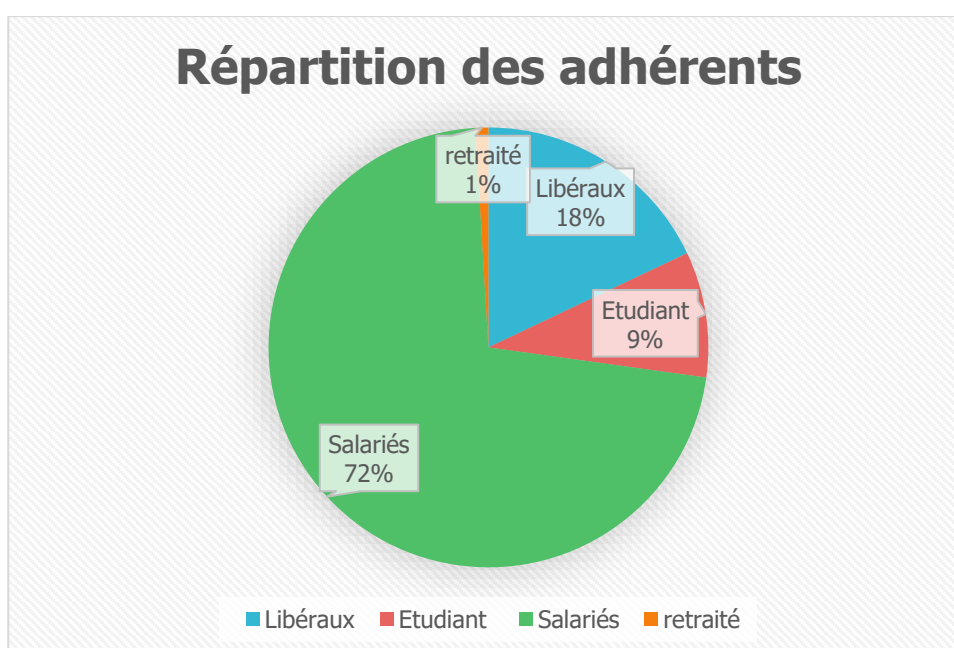
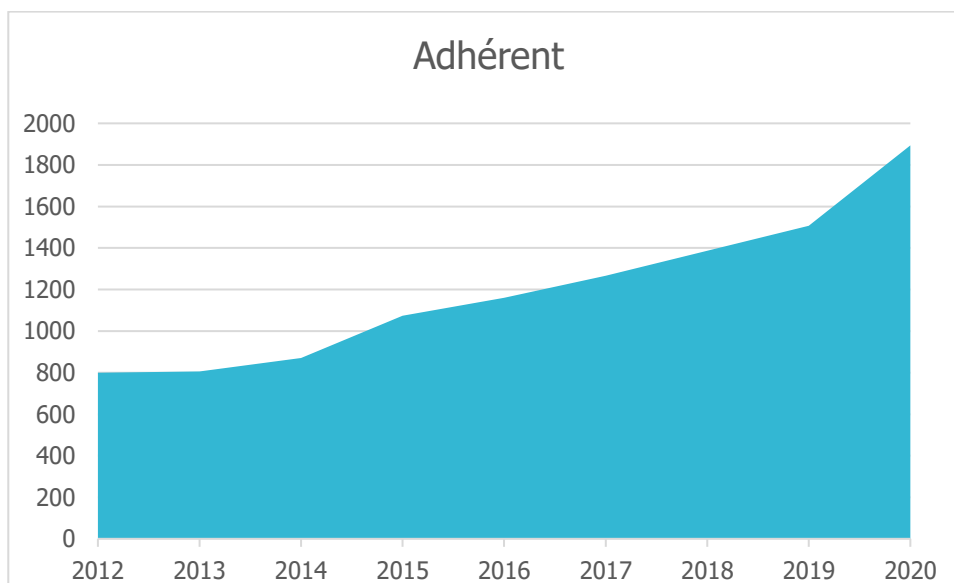


## Les adhérents

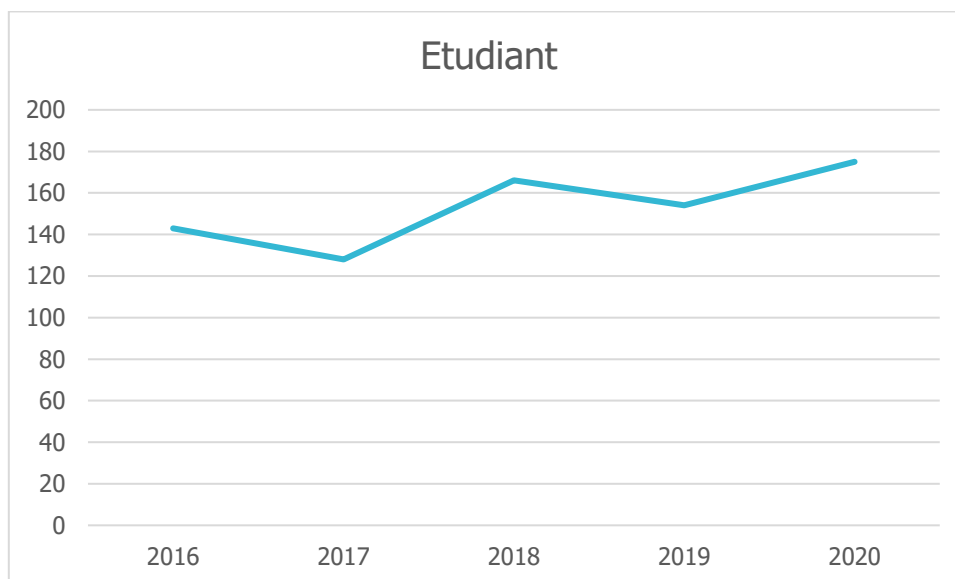
Au 1<sup>er</sup> novembre 2020, l'ANFE compte 1 901 adhérents, soit une progression de 26% par rapport à 2019. La progression a triplée par rapport aux 3 dernières années où elle se situait autour de 8%. Un grand nombre d'ergothérapeutes ont adhéré durant le confinement, notamment grâce à l'engagement de l'ANFE pour accompagner les ergothérapeutes durant cette période. De nombreux ergothérapeutes ont également adhéré afin de pouvoir participer aux webinaires proposés par l'ANFE.

71% des adhérents de 2019 ont renouvelé leur adhésion et nous comptons 532 nouveaux adhérents dont 137 étudiants.

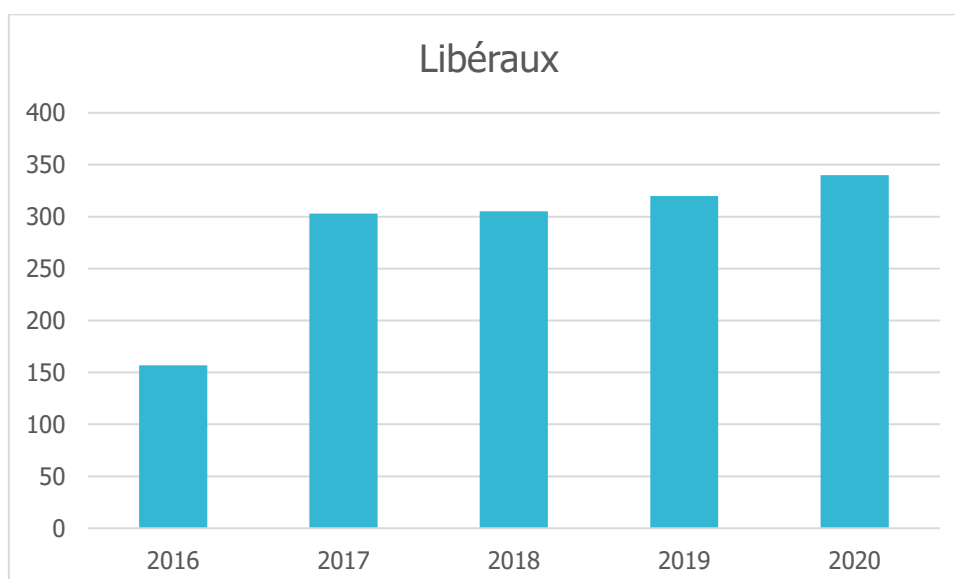
L'ANFE représente ainsi 13.93% des ergothérapeutes selon les derniers chiffres connus de la DREES (2020).



Les adhérents étudiants sont 175, le plus haut nombre depuis ces 4 dernières années.

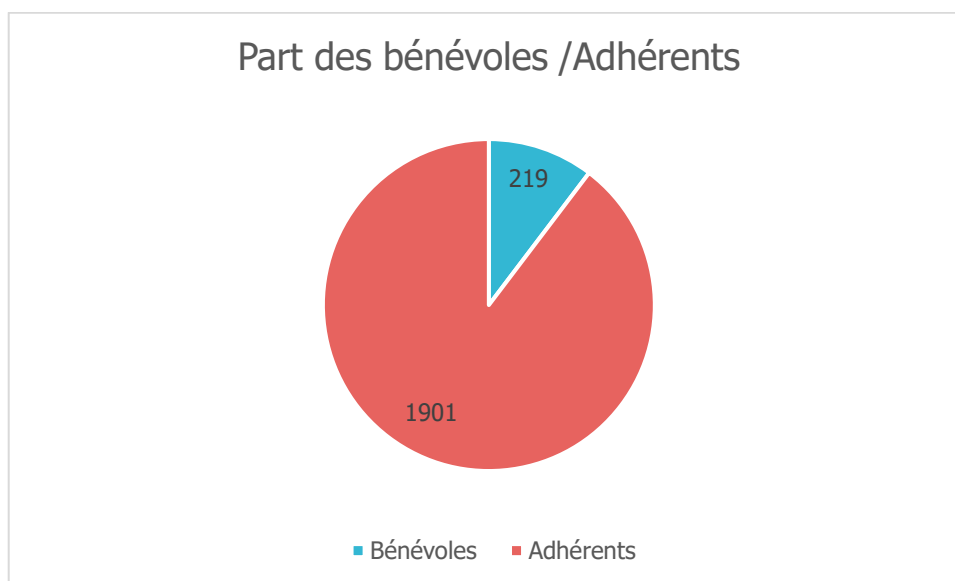


Les ergothérapeutes adhérents ayant déclaré une activité libérale même partielle, sont 340, chiffre en progression tous les ans. Ils représentent 17.31% des libéraux enregistrés par la DREES au 1/1/2020.



## Les bénévoles

L'ANFE fonctionne grâce à 219 bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le développement de l'ergothérapie. Les bénévoles représentent 11% des adhérents et 1.5% de la profession.





# ORGANISATION DE L'ANFE

Depuis sa création en 1961, l'ANFE a beaucoup évolué pour défendre et promouvoir au mieux la profession, mais également accompagner son évolution.

Aujourd'hui, l'organisation souhaitée et mise en place par le Conseil d'Administration porte l'ambition d'être toujours plus opérationnelle pour répondre aux enjeux de santé publique et de positionner l'ANFE comme société savante en élaborant des recommandations professionnelles et en valorisant les fondements scientifiques de la profession, tout en structurant le cadre d'exercice professionnel.

Cette organisation s'appuie avant tout sur l'ensemble des bénévoles, qui constituent le cœur de l'ANFE, mais également sur l'équipe salariée qui apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées.

# Organigramme

## Comité Directeur

**Président** : Eric TROUVÉ  
**Vice Président** : Guillaume PELÉ  
**Trésorière** : Eva LARBOULETTE-NIGEN  
**Secrétaire Générale** : Arnaud SCHABAILLE

## Conseil d'Administration

Léo BEILLET - Christophe BUFFAVAND -  
 Élise DUPITIER - Guylaine HENRY-LAMY - Gregory LOTIN -  
 Cyrielle MELINAT-JAY - Catherine PETIT - Sandrine PRADIER

## Le Comité d'Ethique et d'Exercice

Composé de  
7 membres

## Le Comité Scientifique

Coordonnateur :  
Lucas ROUAULT

**Collège Formation**  
5 membres

**Collège Recherche**  
5 membres

**Collège Édition**  
5 membres

## Le Comité Territorial

Coordonnateur :  
Cyprien DUPONT

Délégués  
territoriaux

## Les groupes d'intérêt

Pédiatrie

Santé mentale

Intégration sensorielle

Développement  
durable

Formation initiale

## L'équipe salariée

**Directrice Administrative et Financière** : Catherine LAKS  
**Directeur Technique** : Nicolas BIARD

**Secrétaire de rédaction de la revue ergOTHérapies** : Sarah BÉGUIN

**Chargée de communication** : Caroline OGEREAU

Service de Formation Continue :

**Responsable** : Florence JEAY

**Ingénieure formation** : Hélène CORLAY

**Assistante** : Myriam HASNAOUI

**Secrétaire** : Christophe FOSSÉ

## Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres bénévoles élus par les adhérents.

Le Conseil d'Administration fixe les grandes orientations de l'association. Il élabore le projet associatif et le projet stratégique.

## Les Comités

**Le Comité d'Éthique et d'Exercice (C2E)** a pour mission de promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques.

**Le Comité Scientifique** donne des avis scientifiques aux actions menées par l'ANFE. Il est composé d'un coordonnateur et de 3 collègues :

- Le collège recherche a pour mission de favoriser et promouvoir la recherche en ergothérapie ;
- Le collège formation a pour mission de veiller à la qualité et l'exhaustivité des formations proposées par le service de formation continue pour le développement des pratiques ;
- Le collège édition a pour mission d'accompagner tous les projets de publications pour les collections dans lesquelles l'ANFE est directeur de publication (ouvrages, revue ergOTHérapies) ; il a également pour vocation d'encourager les ergothérapeutes à écrire afin de promouvoir l'écriture d'ouvrages français.

**Le Comité Territorial** est composé de délégués représentant l'association au niveau local, accompagnés dans leur mission par un coordonnateur national.

## Les groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt sont des instances qui traitent de sujets directement en lien avec la pratique de l'ergothérapie. Constitués à l'initiative d'adhérents ou du Conseil d'Administration, ils contribuent à l'élaboration de recommandations professionnelles, à l'écriture de livres blancs et au développement scientifique de l'ergothérapie.

## L'équipe salariée

Constituée d'une équipe de direction (administrative, financière et technique), d'une chargée de communication, du secrétariat de la revue ergOTHérapies et du service formation continue, elle apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées par l'ANFE.

# LES ACTIONS MENÉES PAR L'ANFE

Au cours de l'exercice 2019-2020, de nombreuses actions ont été menées par les bénévoles et l'équipe salariée pour répondre aux objectifs fixés par le projet stratégique Horizon 2022.



## AXE 1 :

Renforcer la notoriété  
de l'ergothérapie

L'ANFE est convaincue que l'activité est l'un des facteurs essentiels de la santé des individus et que l'action d'un professionnel dans le développement de l'engagement et de la participation aux activités est nécessaire. L'ANFE fait la promotion de l'ergothérapie auprès des professionnels et des usagers concernés pour veiller à ce que l'ergothérapie fasse partie des solutions qu'ils cherchent, appuient ou recommandent.

## Veille scientifique, technique, législative et politique

Une veille régulière est organisée et réalisée quotidiennement par le siège et les bénévoles (agences de presse, réseaux sociaux, réseaux professionnels formels et informels, newsletter...). L'information pertinente est sélectionnée et diffusée sur les différents canaux de communication de l'ANFE.

Les différents bénévoles assurent également une vigilance sur les travaux menés par les acteurs de santé publique et de protection sociale au niveau local. Les services centraux les diffusent et les partagent ensuite autant que de besoins.

## Représentation de l'ANFE dans les groupes de travail et instances

L'ANFE est représentée par des bénévoles dans différents groupes de travail ou instances :

- **CNPE** : Le Conseil National Professionnel de l'Ergothérapie a, entre autres, pour missions de concourir aux instances de l'ANDPC notamment en proposant des orientations prioritaires de DPC, désigner des représentants appelés à siéger au sein de commissions d'autorisation d'exercice ou de reconnaissance des qualifications professionnelles, contribuer au développement des connaissances scientifiques et professionnelles dans tous les domaines d'exercice de l'ergothérapie. Le CNPE a soutenu les initiatives de l'ANFE au cours de la crise sanitaire ainsi que lors des démarches pour l'admission au sein des IFE.
- **HAS** : proposition régulière en lien avec le CNPE d'experts ergothérapeutes après sollicitation de la HAS ou sur candidature libre. L'ANFE réalise une veille assidue

sur les groupes de travail HAS et s'efforce d'inscrire des ergothérapeutes dans les différents groupes qui travaillent sur des sujets en lien avec l'ergothérapie. Par ailleurs, l'ANFE a soutenu des demandes de saisine de la HAS de 2 associations de familles afin de débiter des travaux sur des recommandations de bonnes pratiques (AFM-Téléthon, Hyper-Supers TDAH). Sur l'exercice, les ergothérapeutes proposés par l'ANFE ont participé aux travaux suivants :

- o Développement du futur dispositif de certification des établissements de santé en 2020
  - o Repérages des troubles du neurodéveloppement et orientations à réaliser chez les enfants vulnérables de 0 à 7 ans
  - o Adapter les pratiques d'accompagnement et l'environnement à l'évolution des besoins et attentes des personnes accompagnées atteintes de maladies neurodégénérative
  - o Pertinence des parcours de rééducation/réadaptation après la phase initiale de l'AVC
  - o Le télésoin en ergothérapie
  - o Réponses rapides lors de la crise sanitaire COVID-19
  - o Rééducation et réadaptation de la fonction motrice des personnes porteuses de paralysie cérébrale
- **Conseil National Autisme/TND** : l'ANFE est représentée au sein du Conseil National Autisme/TND. Mis en place en 2018, il a pour objectif de piloter la mise en œuvre de la stratégie nationale.
  - **HCPP** : l'ANFE a participé aux 11 réunions du HCPP qui ont été tenues, depuis octobre 2019, malgré la période de confinement. Parmi les points présentés à l'ordre du jour, voici une synthèse des projets examinés en interprofessionnalité qui intéressent les ergothérapeutes :

***Sur l'exercice professionnel :***

- o Décret en Conseil d'Etat définissant les exigences essentielles de qualité et de sécurité des protocoles de coopération
- o Décret en Conseil d'Etat relatif aux avantages offerts par les personnes fabriquant ou commercialisant des produits ou des prestations de santé, suivi d'un arrêté
- o Décret relatif à l'expérimentation prévue par la loi n° 2019-72 du 5 février 2019 visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie
- o Décret relatif aux conditions d'activité de soins médicaux et de réadaptation : implantation, fonctionnement

***Sur la formation :***

- o Arrêté relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de

- manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant sur des dispositions diverses
- o Arrêté relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche
  - o Décret modifiant le code de santé publique (service sanitaire des étudiants en santé) suivi d'un arrêté
  - o Orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022 (synthèse des propositions des CNP)
- **UIPARM** : Compte tenu de la situation sanitaire, aucune réunion de l'UIPARM (Union InterProfessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico-techniques) n'a eu lieu sur l'exercice.
  - **ANDPC** : Participation à la Commission Scientifique Indépendante (CSI) des paramédicaux. Après 3 ans de fonctionnement, l'ANDPC fait un bilan plutôt positif fin 2019. L'année 2019 a vu une progression de +29% d'actions évaluées par rapport à 2018. Le déroulement des CSI a toutefois été perturbé en cette fin d'année par les grèves de décembre 2019 et la pandémie liée au COVID 19. En 2020, la CSI Paramédicale comme les autres commissions a vu son activité s'arrêter face au contexte sanitaire (confinement, reprise lente des activités des organismes de formation et de l'agence) pour la période de mars à août 2020. Ce faisant, les représentants des différentes professions paramédicales représentés au sein de la CSI sont reconduits jusqu'en septembre. Depuis, septembre, l'agence a mis en place un nouveau fonctionnement permettant l'évaluation des actions de formation à distance. Les représentants ANFE notent en bilan d'octobre 2019 à novembre 2020 d'une trentaine d'actions de formation évaluées.
  - **FSP (Fédération des Soins Primaires)** : Participation aux réflexions nationales concernant les soins primaires et le parcours du patient en lien avec les autres associations professionnelles (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes...). Un séminaire interprofessionnel sur les soins primaires, avec une intervention d'un ergothérapeute, était prévu au Ministère de la Santé au printemps, mais celui-ci a dû être annulé.
  - **Handéo** : Participation au COPIL « Cap'Handéo Aides Techniques » qui vise à labelliser les prestataires d'aides techniques en fonction de critères qualité : suivi des premiers labellisés, évaluation des dossiers de candidature, création de supports de communication pour les prestataires et les usagers. La crise sanitaire a mis en pause les activités d'Handéo sur l'exercice car aucun prestataire n'a pu être audité sur la période.



- **APPROCHE** : L'ANFE a intégré l'association APPROCHE afin d'y représenter les ergothérapeutes. Il s'agit d'un réseau d'établissement de santé qui a pour principale mission de promouvoir les nouvelles technologies (robotique, électronique, domotique, Technologies de l'Information et de la Communication...) au service des personnes en situation de handicap.

## Lobbying : participer aux grandes réflexions touchant la santé

Au cours de l'année 2020, de nombreuses actions ont été menées au regard des chantiers ouverts par les parlementaires et le gouvernement. L'ANFE a été proactive et a fait entendre la voix des ergothérapeutes sur plusieurs dossiers importants :

- **5<sup>ème</sup> branche de la Sécurité Sociale** : L'ANFE a demandé une audition auprès de Laurent VACHEY, auteur du rapport sur le projet de création de la branche autonomie de la Sécurité Sociale. Nous avons ainsi pu lui présenter en septembre 2020 l'expertise des ergothérapeutes dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.
- **Projet de Loi autonomie grand âge** : Suite aux annonces du gouvernement concernant le projet de loi autonomie grand âge prévu au printemps 2021, l'ANFE a été reçue en septembre 2020 par le cabinet de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie. Nous avons émis des propositions concrètes permettant de positionner les ergothérapeutes dans la prévention et l'accompagnement des personnes âgées. L'ANFE a également demandé à être associée à la suite des travaux concernant le projet de loi.
- **Aides techniques** : L'ANFE a collaboré étroitement avec Philippe DENORMANDIE, pilote de la mission sur les aides techniques. Un argumentaire, appuyé sur la littérature nationale et internationale, réalisé par un groupe de travail ANFE, lui a été remis. Lors des nombreuses rencontres qui ont eu lieu entre janvier et octobre 2020, l'ANFE a émis plusieurs propositions dont la prescription des aides techniques par les ergothérapeutes, la nécessaire intervention des ergothérapeutes dans toute la chaîne d'acquisition des AT et le financement de son intervention.
- **Ségur de la santé** : L'ANFE a participé au Ségur de la santé et a pu remettre une contribution au Ministre de la Santé et aux pilotes du Ségur. Les délégués

territoriaux ont été également relayé notre contribution auprès des ARS. Les ergothérapeutes ont pu être concernés par les mesures proposées par le Ségur de la Santé.

- **Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des TND** : Après la mise en place du forfait intervention précoce TND pour les 0-6 ans, l'ANFE a été sollicitée par la Délégation Interministérielle Autisme/TND afin de préparer l'élargissement du dispositif auprès des 7-12 ans. Suite à un appel à candidature auprès des adhérents de l'ANFE, un groupe de travail, constitué de 7 ergothérapeutes libéraux, a pu émettre des recommandations et apporter un regard critique sur les propositions du Ministère. L'ANFE a lancé une enquête afin de faire un état des lieux de la mise en place des PCO sur le territoire, les difficultés de leur mise en œuvre et recueillir des besoins et demandes des ergothérapeutes. Le cahier des charges à destination des ARS, ainsi que le contrat type pour les libéraux doivent être publiés en décembre 2020.
- **Accès des ergothérapeutes aux établissements scolaires** : Suite à l'envoi d'un courrier au Ministre de l'éducation nationale et la mise en place d'un observatoire sur les difficultés rencontrées par les ergothérapeutes pour accéder aux établissements scolaires, l'ANFE a été reçue par le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées. Un premier bilan de cet observatoire, faisant état de 114 situations problèmes, a pu être remis. Cette problématique a pu être remontée au Ministère de l'éducation nationale et au conseil national Autisme/TND
- **1000 premiers jours de la vie de l'enfant** : Le Président de la République a installé en septembre 2019 une commission sur les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant. Un groupe de travail, constitué de bénévoles de l'ANFE, a élaboré des recommandations concrètes, appuyées sur la littérature et les compétences spécifiques des ergothérapeutes, afin d'améliorer le parcours des enfants et de leurs parents. L'ANFE a été auditionnée en janvier 2020 par la commission afin d'émettre des propositions. Les propositions ont été relayées auprès des ARS par les Délégués Territoriaux.
- **Contacts avec les ARS** : Les Délégués Territoriaux de l'ANFE ont poursuivi les prises de contact avec les ARS afin de participer à la mise en œuvre des Projets Régionaux de Santé 2018-2022 et au déploiement des plateformes de coordination Autisme/TND sur les territoires (cf. axe 6).
- **Habitat et personnes âgées** : L'ANFE a rencontré Action Logement en janvier 2020 afin d'évoquer le programme « adaptation du logement au vieillissement qui vise à remplacer les baignoires par des douches. Nous avons exprimé notre désaccord avec ce dispositif ambitieux qui oublie la nécessaire intervention des

ergothérapeutes pour l'évaluation de la personne, de son environnement et de ses besoins. Nous avons demandé à ce que l'évaluation réalisée par un ergothérapeute puisse être financée et être un préalable à tout financement de travaux.

- **Rencontre de députés** : L'ANFE a participé à des réunions avec des parlementaires à l'Assemblée Nationale pour évoquer la problématique du conventionnement avec l'assurance maladie et le financement des formations DPC
- **DGOS/CNAM** : Sollicitation de la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) et de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) afin d'obtenir le conventionnement, le financement des formations DPC, l'accès à la carte de profession de santé (CPS) et à la messagerie sécurisée. Une rencontre a eu lieu avec le Directeur de la CNAM en février 2020.

**L'ANFE et l'AFEG ont décidé d'opérer un rapprochement** par la mutualisation de leurs moyens sur les actions concernant l'ergothérapie auprès de la population âgée. Les premiers dossiers menés conjointement concernent la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 et le futur projet de loi grand âge et autonomie annoncé par le Gouvernement.

En parallèle de l'ensemble de ces actions, l'ANFE a poursuivi son rapprochement avec les associations d'usagers afin d'œuvrer ensemble pour l'amélioration des pratiques et la solvabilisation des familles :

- Soutien à la saisine faite à la HAS par l'AFM Téléthon en vue de l'actualisation des recommandations de bonnes pratiques sur l'accompagnement des personnes avec une maladie neuromusculaire.
- Soutien à la saisine faite à la HAS par l'association HyperSupers TDAH France en vue de la réalisation de recommandations de bonnes pratiques sur les modalités de soins pour les personnes présentant un Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH) de l'enfance à l'âge adulte.
- Soutien aux propositions de l'Anapedys (Association de familles Dys) dans le cadre des états généraux du numérique lancés par le Ministère de l'éducation nationale.

# Communication des ergothérapeutes auprès d'autres publics

Malgré l'annulation de nombreux évènements du fait de la crise sanitaire, l'ANFE a communiqué lors de congrès à destination d'autres publics :

- Congrès FFDYS : 10 octobre 2020 - – intervention sur le télésoin en ergothérapie).
- Congrès du CNKS (Collège National de la Kinésithérapie Salariée) : 18 septembre 2020

L'ANFE a été sollicitée pour contribuer à des articles de presse ou émissions de télévision :

- L'Assmat (journal des assistantes maternelles) : article sur les maladies invalidantes des assistantes maternelles
- Revue Directions (mensuel de référence des directeurs de l'action médico-sociale) : article sur les fauteuils roulants en institution
- Emission Allo Docteurs : participation à l'émission sur l'arthrose

Site Doctissimo : article sur le thème "Télétravail : comment éviter le mal de dos"

## Présence dans des congrès et salons

Malgré l'annulation de nombreux évènements du fait de la crise sanitaire, l'ANFE a été présente sur plusieurs évènements au cours de l'année :

- Salon Autonomic, à Lille (novembre 2019)
- Congrès des rééducateurs ORPEA (novembre 2019)
- Colloque APPROCHE (janvier 2020)
- 54<sup>ème</sup> congrès d'ergothérapie japonais en visioconférence (septembre 2020) : « L'ergothérapie en France : entre histoire et perspectives »
- Séminaire ergothérapie dans le cadre du projet INTERREG SENIOR ACTIV à Nancy (octobre 2020)
- Congrès UNAEE en visioconférence (octobre 2020)

## Communication auprès des prescripteurs

Un dossier thématique a été diffusé à destination des prescripteurs et des familles :

- Comprendre l'ergothérapie auprès des enfants

De plus, deux plaquettes d'information ont été réalisées :

- Plaquette « Ergothérapie et maladie de Parkinson »
- Plaquette sur l'ergothérapie en santé mentale

Un partenariat établi avec la revue ANAE (approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant) a permis de publier un article présentant l'ergothérapie (n°165 – mai 2020). Un numéro spécial sur l'ergothérapie est en cours de préparation et paraîtra en 2021. Celui-ci est coordonné par le comité scientifique de l'ANFE.



## AXE 2 :

Affirmer le recours à l'ergothérapie  
comme  
un soin de santé primaire

L'ergothérapie doit être perçue comme étant essentielle à l'efficacité du système de santé et de protection sociale en France. L'ANFE s'engage dans un dialogue avec les ministères, les agences d'État et agences régionales, les systèmes de couverture santé/prévoyance et les financeurs, en vue d'influencer leurs politiques et de promouvoir l'ergothérapie lors des prises de décisions.

L'objectif est de renforcer la démocratie sanitaire, le pouvoir d'agir, la prévention et la promotion de la santé en lien avec l'objectif de modernisation de notre système de santé.

## Remboursements des actes d'ergothérapie - Conventionnement CNAM

L'ANFE a poursuivi ses actions pour obtenir un remboursement des actes, l'accès à la messagerie sécurisée et à la Carte des Professionnels de Santé (CPS), ainsi que le financement des formations DPC :

- Rendez-vous avec le Directeur CNAM (février 2020)
- Échanges avec une députée (octobre 2020)
- Négociation avec le Ministère de la Santé et le Secrétariat d'État en charge des personnes handicapées pour le financement des actes d'ergothérapie dans le cadre du forfait intervention précoce 7-12 ans (stratégie autisme et TND)
- Sollicitation de la DGOS (en attente de RDV)

## Financement des interventions en ergothérapie par les mutuelles

L'ANFE a engagé des actions en 2019 pour obtenir le financement des interventions en ergothérapie par des mutuelles. Une première action a été menée avec la Mutuelle Saint Martin afin de présenter aux responsables et correspondants de la mutuelle la valeur ajoutée des interventions en ergothérapie. Six conférences, animées par les Délégués territoriaux de l'ANFE, ont eu lieu sur tout le territoire. Ces travaux seront poursuivis sur 2021.

# Ergothérapie et santé communautaire

L'ANFE a sollicité un rendez-vous auprès de l'Institut Renaudot afin d'échanger sur nos préoccupations communes autour de la question de la santé communautaire. Cette association vise à promouvoir les démarches communautaires en santé. Le rendez-vous a eu lieu en février 2020 et des grands axes de partenariat ont pu être dessinés.





## AXE 3 :

Protéger le champ de  
compétence et d'exercice  
des ergothérapeutes

L'ANFE est convaincue que le respect et le développement de l'ergothérapie contribuent à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les français. L'ANFE défend le cadre d'exercice de la profession.

## Réponse aux sollicitations des ergothérapeutes

L'ANFE reçoit régulièrement des messages d'ergothérapeutes qui nous sollicitent pour avoir des informations sur le référentiel d'activités des ergothérapeutes (actes de rééducation autorisés, domaines de compétences, réalisation des orthèses...), nous alerter sur des possibles exercices illégaux de la profession, la protection des champs d'exercice...

Chaque message fait l'objet d'une étude approfondie par le siège et/ou le Comité d'Éthique et d'Exercice, éventuellement d'une action menée, et systématiquement d'une réponse au donneur d'alerte. Exemple de questions traitées : nécessité de la prescription pour les orthèses 3D, place de l'ergothérapeute dans la démarche ECOPE, temps alloué sur la veille professionnelle inclus dans le temps de travail, nécessité du consentement des parents, obligation de transmission du compte-rendu au médecin prescripteur.

## Clarifier les champs d'intervention entre ergothérapeutes et psychomotriciens

L'ANFE est souvent interpellée concernant les difficultés rencontrées sur le terrain dans la coopération avec d'autres professionnels de santé, dont les psychomotriciens. Fort de ce constat, l'ANFE s'est rapprochée de la FFP (Fédération Française des Psychomotriciens) afin de débiter un travail en commun de clarification des champs d'intervention entre les deux métiers.

Les travaux du groupe de travail ont débuté en aout 2020. Il s'agira l'élaborer un document à destination des prescripteurs, employeurs et familles, cosigné par les deux instances représentatives, sur nos complémentarités et spécificités en gériatrie. D'autres travaux seront ensuite réalisés dans d'autres secteurs d'activité, tels que la pédiatrie.

## Conditions d'exercice

- **Grille indiciaire de la Fonction Publique** : Deux décrets relatifs au classement indiciaire applicable aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière sont parus en 2017 et un autre concernant la fonction publique territoriale en 2020. Ils ont acté un traitement différencié pour les masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes et psychomotriciens dans la fonction publique. L'ANFE a adressé un courrier aux ministres signataires de ces décrets pour leur demander de modifier ces textes et d'inclure les ergothérapeutes dans ces nouvelles dispositions. Le dossier a été transmis à la Direction Générale de l'Offre de Soins et à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Nous avons relancé la DGOS pour demander un rendez-vous et sommes dans l'attente d'un retour de leur part.
- **Classification des métiers au sein de l'UCANSS** : L'UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale) a repris les négociations concernant la nouvelle classification des métiers au sein des organismes de Sécurité Sociale (notamment les établissements gérés par l'UGECAM). Les propositions émises lors des réunions paritaires nationales prévoient une nouvelle grille de classification à 9 niveaux avec un positionnement révisé à la hausse pour certaines professions. L'ANFE a dénoncé fermement ce projet qui marque une différenciation faite entre les professions de rééducation. Celui-ci acte un traitement différencié, notamment pour les masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers (niveau F), alors que l'ensemble des professions de rééducation en sont exclues et stagnent au niveau E. Cela est d'autant plus inconcevable, que le projet prévoit une baisse du coefficient d'entrée qui passe de 300 points à 290 points pour les ergothérapeutes. Aussi, l'ANFE a demandé auprès des dirigeants de l'UCANSS que les ergothérapeutes puissent être positionnés au niveau F. Nous avons obtenu des grandes centrales syndicales, seules organisations conviées à la table des négociations, que nos revendications soient portées par leurs voix.

## Comité de suivi et d'expert de l'ATIH

L'ANFE participe au comité de suivi et d'experts de l'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation). Sur cet exercice, est initiée une réflexion sur deux nouvelles améliorations concernant les actes liés à :

- La posture assise et allongée
- La conduite automobile

Nous sommes invités à actualiser ces actes et à en évaluer la pertinence. Des enquêtes auprès des professionnels de terrain ont permis un retour des manques et souhaits.

Ces adaptations ont été adoptées par le comité des experts de l'ATIH. Reste à poursuivre la validation, avant insertion dans le catalogue.

Nous poursuivons, en parallèle, une réflexion sur certains actes issus de la rubrique « Fonctions cérébrales ». Sont concernés les actes : ALQ +183 ALQ+065 ALQ +110 ALQ+247 ALQ+137 ALQ+250 ALM+024 ALM+139 ALM+050 ALM+172 ALM+167 et ALM+126. Suite aux derniers communiqués et notre appel à témoigner, sur la pertinence de supprimer ces actes, aucun retour n'a été fait par les ergothérapeutes de terrain. L'ATIH nous interpelle toujours sur la cotation de ces actes (cotations importantes mais actes autant codés par des neuro psychologues que des ergothérapeutes) et sur les circonstances où ils sont codés ? La question est d'identifier ce qui pourrait permettre aux ergothérapeutes de coder davantage dans la rubrique « activité et participation » où la contribution des ergothérapeutes a été importante dès la création du CSARR et qui correspond à une ergothérapie actuelle « occupation centrée » et non « pathologie centrée ».

Nous avons toujours une marge de manœuvre pour enrichir ou simplifier ou adapter les cotations à l'évolution de l'ergothérapie.



## AXE 4 :

Renforcer la  
qualité d'exercice

L'ANFE croit que l'exemplarité dans la pratique de l'ergothérapie contribue à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les français. L'ANFE appuie les ergothérapeutes qui aspirent à appliquer des pratiques irréprochables, fondées sur le respect de la personne et centrées sur son pouvoir d'agir.

## Rédaction de recommandations professionnelles

Sur cet exercice, nous avons concentré nos efforts sur la rédaction ou traduction de recommandations professionnelles en lien avec le Covid-19 :

- Elaboration de recommandations professionnelles en partenariat avec l'AFEG :
  - *Accompagnement en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) de l'hôpital au lieu de vie*
  - *Prise en charge en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) en réanimation et en soins intensifs*
- Traduction du "*Guide rapide pour les ergothérapeutes : rééducation/réadaptation pour les personnes récupérant du COVID-19*" réalisé par le Royal College of Occupational Therapists (Association anglaise des ergothérapeutes)

Des groupes de travail, associés au Comité Ethique et Exercice, sont déjà engagés dans l'élaboration de nouvelles recommandations professionnelles, notamment concernant le télésoin en ergothérapie et l'utilisation des impressions 3D d'aides techniques.

## Réforme de la formation initiale

L'ANFE a participé à plusieurs réunions au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux côtés de l'UNAEE et du SIFEF, sur « l'universitarisation » de la formation initiale. La réforme concerne les ergothérapeutes sur plusieurs aspects, notamment les modalités d'admission par Parcoursup, la possibilité de mener des expérimentations et la création de la section de CNU (Conseil National des Universités) « Sciences de la Rééducation et de la Réadaptation ». Les textes sont parus début 2020. L'ANFE continue de suivre la mise en œuvre des expérimentations.

Un webinaire a été réalisé en septembre pour informer les ergothérapeutes des nouvelles dispositions.



## AXE 5 :

Accompagner la  
production des savoirs  
et leur diffusion

L'ANFE croit que l'excellence dans la pratique de l'ergothérapie contribue à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les français. L'ANFE appuie les ergothérapeutes qui aspirent à appliquer des pratiques fondées sur les données probantes et adaptées aux enjeux de la société.

## Congrès ANFE

Quatre évènements ont été planifiés cette année et ont dû être reportés à cause de la pandémie du Covid-19 :

- Journée Santé mentale organisé par le GRESM
- Journée ergothérapie pratique organisée par la délégation territoriale Centre
- Congrès international NER21
- Journée nationale de l'ergothérapie sur la recherche organisée par le collège recherche

Ces évènements sont en cours de replanification.

## Webinaires

L'ANFE a mis en place depuis janvier 2020 des webinaires réguliers à destination de ses adhérents. Cette modalité de conférence en ligne gratuite a été particulièrement appréciée des participants (satisfaction moyenne de 9,4/10) et a été parfaitement adaptée au contexte de crise sanitaire et de confinement.

Les thématiques couvrent à la fois des aspects scientifiques, des nouvelles pratiques en ergothérapie mais également des sujets d'actualités. La fréquentation a été variable en fonction des sujets. Elle a été plus importante pendant la période de confinement car cela répondait à un besoin fort des ergothérapeutes.

Onze webinaires ont été organisés en 2020 réunissant au total plus de 1500 personnes :

- Le diagnostic en ergothérapie : de la définition à l'usage
- Les règles professionnelles des ergothérapeutes
- Le télésoin en ergo pendant le confinement
- Introduction au Modèle de l'Occupation Humaine (MOH)
- Quelle approche de la santé communautaire en ergothérapie ?
- Admission et réforme des études
- Ergothérapie et Intégration Sensorielle



- PRPP : de la théorie à la pratique
- L'OTIPM pour une pratique centrée sur la personne et sur l'occupation
- Activité physique et ergothérapie : de quoi parlons-nous ?
- Le Lifestyle redesign

## Comité Scientifique

Le Comité Scientifique est composé des collègues recherche, édition et formation. Le Comité Scientifique est en cours de réorganisation afin d'être davantage opérant et en capacité de mener des actions transversales. Cette nouvelle organisation affirme le statut de société savante de l'ANFE et permet de donner des avis scientifiques sur les questions posées à l'association.

Trois réunions ont eu lieu au cours de l'exercice. Deux projets particuliers ont animé les échanges entre les membres du comité scientifique :

- Création d'une liste d'experts selon différentes thématiques
- Actualiser le dossier « *données probantes en ergothérapie* »

La Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, et l'ANFE, en tant que société savante, ont pour objectif commun de soutenir et valoriser l'innovation et la recherche dans le champ de la prévention et de la rééducation/réadaptation. Nos 2 organisations se sont unies afin de proposer un prix de 5000€. Ce prix vise à récompenser des travaux de recherche ou de promotion d'une action innovante autour de l'accompagnement rééducatif/réadaptatif en ergothérapie, dans le champ de la traumatologie et post-traumatologie, concernant en particulier les aides du retour à Domicile. Ce prix est attribué à un ergothérapeute ou à une structure, porteur du projet, pour accompagner et développer ce projet (déploiement, reproductibilité, diffusion, ...). Il sera remis lors de l'Assemblée Générale 2020. Le Comité Scientifique participe à la sélection du lauréat.

Par ailleurs le comité scientifique coordonne le numéro spécial ergothérapie de la revue ANAE.

# Formation continue

## Volume d'activité

Comme l'indique le tableau suivant, le nombre de professionnels participant aux formations est en constante progression :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de formations proposées	85	103	102	110	114	106	106	115	125	116	116
Nombre de stagiaires formés	991	1071	1251	1464	1494	1591	1613	1665	2013	2208	2975

Nous avons travaillé en 2019 avec 154 formateurs.

En 2019, 13 formateurs ANFE ont suivi la formation « Être formateur occasionnel » offerte par l'ANFE aux nouveaux formateurs ainsi qu'à ceux qui souhaitent réactualiser leurs connaissances et développer leurs compétences en andragogie.

## E-learning

Notre première formation proposée en *blended-Learning* : « Formation à l'adaptation du cadre bâti pour améliorer ses connaissances en matière de handicap et de bâtiment » a remporté un franc succès avec 50 participants, ce qui nous permet de confirmer l'attractivité de ce mode de formation, sachant que cette formation était auparavant réalisée uniquement en présentiel.

Pendant le confinement nous avons transformé certaines formations qui ont été réalisées partiellement ou totalement à distance.

## AMPS

Un quatrième formatrice francophone est en cours de formation pour réaliser la formation AMPS en français. 134 ergothérapeutes ont été formés en France entre 2017 et 2019. En raison de la situation sanitaire, douze autres suivent actuellement cette formation en anglais en e-learning avec l'accompagnement de nos formateurs francophones par visioconférence.

## Diversification de l'offre : formations mutualisées

Les demandes de formations mutualisées se sont multipliées et 11 sessions ont été réalisées en 2019. Ces sessions sont organisées dans différentes régions sur demande pour diminuer les frais et temps de déplacement des professionnels : la demande peut venir de professionnels, libéraux ou non, exerçant dans une même région et ayant identifié un même besoin de formation. Un référent de ce groupe se charge de l'information auprès des professionnels de sa région et de l'organisation logistique de cette formation en concertation avec l'ANFE.

## Qualité

Le SFC a obtenu en février 2017 la certification NF Service Formation (NF 214) délivrée par l'AFNOR. Lors de l'audit de renouvellement réalisé le 1er juillet 2019, aucune non-conformité n'a été relevée. Des points sensibles et pistes de progrès ont été identifiés et font l'objet d'une démarche d'amélioration continue. Cela nous permet de conserver notre enregistrement sur DATADOCK (N° n°0026657), indispensable pour le financement des formations par les OPCO. La politique qualité et le manuel qualité sont consultables sur le site internet [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr), dans la rubrique formation continue. Le 4 décembre 2020 le SFC fera l'objet d'un nouvel audit associé au référentiel national de certification qualité (RNQ/Qualiopi) des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences (cf article 10 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail).

## Covid19

Nous avons suspendu toutes nos formations en présentiel entre le 16 mars et le 16 août 2020, à l'exception de 2 formations sur site et des 2<sup>èmes</sup> parties de certaines formations qui ont été réalisées en visioconférence.

Environ 30 formations ont pu être reprogrammées après la période de confinement.

# Recherche

Le Collège Recherche de l'ANFE s'est réuni plus de 20 fois et a mené différentes actions au cours de l'exercice :

- Organisation des Journées Nationales de l'Ergothérapie prévues à Caen en novembre 2020 sur le thème de la recherche (reporté à 2021)
- Coordination de l'ouvrage qui sortira en 2021 sur la recherche en ergothérapie (recueil d'actes des JNE)
- Participation à la consultations INSERM sur les troubles de la coordination
- Représentation au comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot
- Participation à la section de CNU 91

## Fondation pour l'Autonomie et l'Inclusion par la Recherche en Ergothérapie (FAIRE)

Un groupe de bénévoles et de salariés a travaillé sur la pré-configuration d'une Fondation pour la recherche en ergothérapie. Portée par l'ANFE, la Fondation pour l'Autonomie et l'Inclusion par la Recherche en Ergothérapie (FAIRE) aura pour objet d'aider les étudiants en Master et Doctorat, chercheurs et ergothérapeutes cliniciens à réaliser des recherches pour :

- Permettre à chacun d'accomplir ses activités de la vie quotidienne, scolaire, de loisirs, de la vie professionnelle, et sa participation sociale
- Améliorer les pratiques professionnelles des ergothérapeutes en France fondées sur des données probantes (EBP) et faire émerger des pratiques innovantes
- Promouvoir la recherche portée par les ergothérapeutes (en activité professionnelle ou en poursuites d'études universitaires), en réadaptation et en science de l'occupation

Le groupe de travail a poursuivi ses actions en 2020 pour travailler sur la gouvernance et le montage financier. Une première rencontre a eu lieu avec une potentielle Fondation abritante (Fondation de l'Avenir).

## Édition

### Publication d'ouvrages

#### Ouvrage édité dans la collection ergothérapie :

- « *L'ergothérapie et l'enfant avec autisme de la naissance à 6 ans* » (259 p.) est édité par De Boeck supérieur et l'ANFE. Il a été dirigé par Emmanuelle Rossini et Sylvie Tétreault, avec la collaboration de Sylvie Meyer, Delphine Dechambre, Sylvie Ray-Kaeser... et une préface de Marc-Eric Guisset, président de l'union professionnelle des ergothérapeutes belges.

Ouvrage édité par De Boeck supérieur (hors collection) : « *Anatomie et neurophysiologie appliquée pour l'ergothérapie* » (365 p.) est édité par De Boeck supérieur. Traduction de l'ouvrage « *Muscles, nerves and movement in Human Occupation* » de Ian Mc Millan et Gail Carin-Levy. 4<sup>e</sup> édition. Traducteurs : Edouard Bouffioulx avec la collaboration de Marie-Chantal Morel-Bracq.

#### Projets en cours :

- Projet d'ouvrage sur la science de l'occupation, coordinateurs : Géraldine Poriel et Jean-Michel Caire
- Projet d'ouvrage sur l'évaluation en ergothérapie, coordonné par Julie Criquillon-Ruiz et Fanny Soum-Pouyalet, avec la participation d'Eric Sorita et Marie-Chantal Morel-Bracq
- Projet d'ouvrage sur l'histoire de l'ergothérapie en France, prévu pour début 2022, auteurs : Jean-François Bodin, Lisbeth Charret, Anne-Cécile Delaisse, Hélène Hernandez, Marie-Chantal Morel-Bracq
- Projet d'ouvrage sur l'écriture professionnelle, auteures : Aurélie Gauthier et Marine Tossier.

### **Nouveaux ouvrages dans la boutique**

L'objectif est de rendre accessibles aux français les ouvrages étrangers. Cette année il a été ajouté à la boutique :

- Power Practice A **model** for authentic Occupational therapy, de Anne Fisher. Cet ouvrage remplace celui sur l'OTIPM.

### **Revue ergOThérapies**

#### Rappel des étapes franchies en 2019

En 2019, le comité de rédaction de la revue ergOThérapies avait poursuivi son travail sur les évolutions éditoriales : finalisation d'une grille de lecture critique d'articles pour les reviewers, développement du panel d'ergothérapeutes reviewers, valorisation des articles par une présentation sous forme de catégories d'articles, multiplication du nombre de fiches de lecture, poursuite du concours d'articles scientifiques issus des mémoires de Diplôme d'Etat de l'année, vente d'articles sous forme de pdf sur la plateforme numérique, synchronisation de ces articles avec le logiciel Zotero.

#### Les projets en 2020-2021

Les évolutions de 2019 restent d'actualité et demandent un investissement à toute l'équipe pour perdurer.

Dès début 2020, le comité de rédaction a commencé à travailler sur de nouveaux projets. S'ils ont été ralentis par les contraintes sanitaires dues à la pandémie en 2020, ces projets ont avancé et doivent se poursuivre en 2021 :

- Le développement du référencement international de la revue, pour en améliorer la visibilité
- La traduction en anglais de certains articles, pour qu'ils aient une lisibilité internationale
- La réflexion sur les interfaces Internet de la revue (site ANFE et revue numérique), pour faciliter aux lecteurs et aux auteurs l'accès aux informations essentielles
- La recherche de nouveaux participants au comité de rédaction, pour renouveler et dynamiser l'équipe

#### Les thèmes de dossiers en 2020

La revue est publiée 4 fois par an et propose, dans presque chaque numéro, un dossier thématique (accompagné d'articles ou de fiches de lecture « toutes thématiques ») :

- Janvier 2020 : Les maladies neuro-musculaires (n° 76)
- Avril 2020 : Coordination et parcours de soin (n° 77)
- Juillet 2020 : Activité physique du quotidien (n° 78)
- Octobre 2020 : Ergothérapie sociale et communautaire (n° 79)

## Groupes d'intérêt de l'ANFE

- **GRESM** : Le Groupe de Réflexion des Ergothérapeutes en Santé mentale s'est réuni à 7 reprises au cours de l'exercice. La situation sanitaire actuelle entraîne des mesures et un contexte professionnel en constant mouvement. Néanmoins, le GRESM reste force de propositions, dans une dynamique positive, une volonté de partage et de construction pour la profession, dans le secteur de la Santé Mentale.  
Les actions menées :
  - Election des nouveaux pilotes
  - Organisation interne du GRESM
  - Finalisation de la plaquette « L'ergothérapie en Santé mentale »
  - Préparation et organisation de la Première rencontre Nationale des Ergothérapeutes en Santé Mentale prévue le 30/04/2020 et reportée en 2021
  - Reprise du lien avec les membres du GRESM après la période de confinement
  - Retour sur la période de confinement, les missions données aux ergothérapeutes dans les différents lieux d'exercice et leurs vécus
  - Réflexions autour des projets à venir pour le GRESM
- **ErgoInSens** : Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour travailler sur deux axes :
  - Renforcer l'identité d'ergothérapeute en pédiatrie avec plus de communication sur ce qu'on fait et l'exemple d'experts sur qui s'identifier
  - Renforcer notre visibilité vers les autres professionnels et prescripteurs pour communiquer plus et mieux sur ce qu'on fait et nos champs d'actionConcrètement, le groupe a participé au COPIL des JNE Pédiatrie.  
Il a organisé le Webinaire de l'ANFE sur le thème de l'Intégration Sensorielle avec Isabelle Beaudry comme animatrice. Cet événement permet de maintenir des liens au niveau International.  
Les membres du groupe ont échangé sur la bibliographie récente (*Sensory Integration – Theory and Practice* - 3ème Edition - Anita Bundy, Shelly Lane - 2020).  
Le groupe termine le texte de la page internet explicative de l'Intégration Sensorielle.
- **Groupe pédiatrie** : Diffusion du document « *Comprendre l'ergothérapie auprès des enfant* ». Ce document est à destination des familles et des prescripteurs.
- **R2DE** (Réseau pour le Développement Durable en Ergothérapie) : Depuis décembre 2019, le Réseau a accueilli 27 nouveaux membres portant l'effectif global à 123 membres, dont 81% d'ergothérapeutes cliniciens exerçant en structure sanitaire, médico-sociale ou sociale et 19% d'ergothérapeutes exerçant dans l'enseignement supérieur en France et à l'étranger. Le rapport d'activité du

réseau comprend des actions de conduite de projets, de formation, d'information et de recherche :

- Conduite de projets :
  - Contribution aux règles professionnelles de l'ANFE en novembre 2019
  - Organisation d'un vide-placard à destination des ergothérapeutes libéraux, dans les locaux de l'ANFE en décembre 2019
  - Poursuite de la réalisation d'une plaquette d'information sur les pratiques durables à destination des professionnels de la rééducation-réadaptation
  - Poursuite de l'élaboration d'un annuaire des structures de l'économie circulaire des aides techniques ; ces informations ont été recensées via un questionnaire en ligne au premier semestre 2020 ; ce projet fait l'objet d'un partenariat avec des étudiants.
  - Poursuite du projet EcoTech, plateforme d'accueil de don et de gestion des aides techniques en cours de montage à l'hôpital Broca ; un projet similaire a été proposé à l'hôpital Bicêtre
- Information :
  - Recueil de témoignages de pratique mis en ligne sur le site du réseau
  - Partage de documents sur le site du réseau
  - Recueil et diffusion d'informations pour une pratique durable de l'activité libérale en ergothérapie en décembre 2019
  - Consultation d'expert sur l'hygiène et la responsabilité environnementale en juin 2020
  - Publication d'une pétition pour la promotion d'occupations durables en octobre 2020
- Formation :
  - Animation d'une fresque du climat en octobre 2019
  - Animation d'un atelier de sprint design sur la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans les IFE à l'occasion d'une réunion du SIFEF en janvier 2019
  - Mise en place de séquences d'enseignement dans plusieurs IFE à l'appui des outils pédagogiques élaborés par le réseau (Toulouse, Rennes, Paris, Tours, La Réunion, etc.)
  - Soutien d'actions initiées par des IFE (tri des déchets, jardin partagé, recherche d'outil d'analyse de la durabilité d'un projet...)
- Recherche :
  - Co-écriture et publication d'articles sur les fondements de l'ergothérapie et la durabilité pour les revues : Actualités ergothérapeutiques (publié), Recueil Annuel Belge (publié), Revue interdisciplinaire de recherche en éthique : Ethica (accepté – sous presse), Le bulletin de la WFOT (publié), Journal of Occupational Science (publié) ; ces projets d'écriture

- impliquent des ergothérapeutes de différents pays (France, Québec, Espagne)
- Conduite d'une enquête sur les besoins d'information des professionnels de la rééducation-réadaptation et publication du rapport d'enquête sur le site du réseau en juillet 2020
- Soutien d'étudiants dans l'écriture de leur mémoire
- Vie interne
  - Organisation de 2 rencontres annuelles des membres du réseau
  - Adoption d'une nouvelle plate-forme d'échange en ligne pour les membres
  - Rédaction d'une Charte pour le fonctionnement interne du réseau
  - Mise en place de référents territoriaux pour développer des actions en régions

## PRPP

Le groupe de bénévoles a poursuivi ses travaux concernant la traduction française du manuel du PRPP et de la formation :

- Visioconférence mensuelle avec le groupe de traduction restreint franco-québécois pour suivre l'avancée de la traduction et des projets liés au PRPP
- Finalisation de la traduction des descripteurs et de leur sens pour faciliter l'harmonisation de la traduction des différents chapitres fin 2019
- Identification des bénévoles formés au PRPP motivés pour s'impliquer dans la traduction, mise au point d'un guide de traduction et répartition des chapitres à traduire début 2020
- Webinaire ANFE sur le PRPP en octobre 2020

Annulation des formations PRPP (contexte Covid) et notamment celle qui devait avoir lieu au Québec en novembre 2020 avec la participation de futurs formateurs francophones.

Plusieurs bénévoles ont dû se retirer momentanément du projet à cause de la crise sanitaire, le rythme de traduction est donc plus lent que prévu. Un noyau dur reste néanmoins toujours engagé et motivé. Environ un tiers du PRPP a été traduit à ce jour.



# Adaptation du Lifestyle Redesign® en France

Le projet d'adaptation du programme de prévention auprès des personnes âgées associe l'ANFE (N. Biard et M.C. Morel-Bracq), ReSanté-Vous (F. Soum-Pouyalet et G. Le Charpentier) et l'IFE de Bordeaux (E. Sorita et V. Bonnici). Le programme « Bien dans mon quartier » a été expérimenté par ReSanté-Vous dans 7 maisons de quartier de Bordeaux avec 46 participants au total : des apports positifs s'en dégagent malgré la période de confinement. Un article a été élaboré pour l'ouvrage accompagnant les JNE de Caen.

Une réunion a eu lieu le 3 septembre 2020 à Bordeaux réunissant les 3 partenaires ainsi que l'équipe de Lille (A. Saragoni et J. Decrock) engagée dans un projet similaire. Les objectifs qui en ressortent sont : la création d'un réseau national pour développer ce projet et l'écriture d'un manuel présentant le programme.

## Actions sur les territoires

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place sur les territoires pour accompagner la production et diffusion des savoirs :

- En Auvergne
  - Suite à la conférence sur le Diagnostic en ergothérapie (2017) : création d'un groupe de travail sur la rédaction du diagnostic et l'appropriation dans le milieu professionnel. Rencontres tous les 2 à 3 mois, constitués de 5 professionnels. Un retour de ce groupe de travail était prévu en conférence en mars 2020, repoussé dans le contexte actuel
  - Suite à la conférence sur le Diagnostic en ergothérapie : création d'un groupe de travail sur la rédaction du diagnostic et l'appropriation dans le milieu professionnel. Rencontres tous les deux à 3 mois, constitués de 5 professionnels
- Région Nouvelle Aquitaine - Poitou Charente
  - Groupe de travail sur les écrits professionnels (2 réunions du groupe de travail) et création d'une fiche guide pour les comptes-rendus (présentation du travail au congrès expériences en ergothérapie à Montpellier en octobre 2019)
- Eure et Loire
  - Réunions sur le diagnostic, la MCRO en théorie, CO-OP, la prévention des chutes, présentation de Soliha et du truck, instructrice en locomotion



## AXE 6 :

Affirmer l'action  
sur les territoires

L'ergothérapie est une profession très diversifiée, qui intervient dans des milieux différents répondant à des exigences variées. L'ANFE investit dans son rôle de source fiable et de conseil permettant aux individus et aux organisations qui interviennent dans le domaine de l'ergothérapie d'établir des liens entre eux et avec des ressources qui facilitent leur travail.

## Implication des adhérents dans les actions menées par l'ANFE

La volonté de l'ANFE est d'inclure la participation des adhérents et bénévoles dans les actions menées par l'association. Quelques exemples illustrant cette démarche systématique :

- Appels à candidatures des adhérents pour la participation aux groupes de travail ou autres travaux menés par l'association (e.g. prescription des aides techniques, télésoin, impression 3D, travaux avec les psychomotriciens)
- Consultation des bénévoles pour recueillir leur avis certains dossiers (e.g. Forfait TND 7-12, travaux HAS)
- Enquêtes pour recueillir des informations sur les pratiques dans les territoires et les impacts du confinement
- Sollicitation des bénévoles et formateurs pour animer des Webinaires

## Comité territorial

La situation sanitaire a largement limité la possibilité pour les ergothérapeutes de faire vivre le réseau par la rencontre. Ils en ont profité pour prouver une nouvelle fois leurs capacités d'adaptation en usant d'idées originales et de générosité pour les partager. Nous avons pu observer sur l'ensemble du territoire national des initiatives à distance promouvant l'outil numérique pour compenser provisoirement la réduction drastique de nos relations interpersonnelles physiques. Les ergothérapeutes ont été présents comme professionnels mais également comme citoyens, soucieux de continuer à vivre en favorisant l'équilibre occupationnel comme facteur déterminant de notre santé.

Le comité territorial a profité de l'année 2020 et de son lot d'imprévisibilité pour prendre le temps de se réorganiser. Pour répondre à des difficultés de recrutement de bénévoles et de représentation de l'association dans les territoires, nous avons décidé de diviser le rôle historique du délégué territorial en quatre missions distinctes. Ayant mis en évidence les limites des délégués face à la charge de travail, l'objectif est d'appeler nos collègues, sensibles à un potentiel engagement, en renfort pour combler les missions qui ne seraient pas pourvues. Plus nous aurons de bénévoles engagés, plus nous aurons de militants, plus nous aurons d'adhérents. Rappelons que le nombre d'adhésions apporte une légitimité au regard de nos institutions nationales et internationales, des ressources humaines dans la réalisation de projets et accessoirement des ressources financières pour permettre à notre association d'assumer ses frais de fonctionnement.

Concrètement, les délégués territoriaux s'engagent aujourd'hui de manière officielle sur une ou plusieurs des quatre missions suivantes selon le niveau d'investissement qu'il souhaite mettre au service de l'association :

- Relations avec les étudiants
- Recensement des ergothérapeutes du territoire
- Evénements et manifestations
- Relations tutelles (ARS)

Nous organisons dorénavant des réunions trimestrielles par mission sous la forme de groupe de travail en visioconférence afin d'aborder chaque sujet avec plus de précision et d'ambition puisque chaque bénévole passera davantage de temps à travailler sur des projets spécifiquement choisis. En plus de ces réunions à distance, nous envisageons de ponctuer l'année avec un événement que nous pourrions qualifier de « moment fort » pour les délégués territoriaux. Une rencontre, le temps d'un weekend, pour échanger sur les avancées des différentes missions, partager sur les retours d'expérience, participer à des présentations et tout ceci consolidé par des événements conviviaux.

Parce que l'engagement associatif ne doit être ni un fardeau, ni une corvée mais bien un épanouissement dans un enrichissement collectif.

Les actions menées cette année

- **Au niveau de l'animation du réseau local**
  - Auvergne
    - Visio-conférences régulières
    - Communication sur les réseaux sociaux
    - Cafés ergos
  - Loire
    - Organisation d'un café ergo

- Savoie :
  - Café ergo
  - Différents échanges par mail avec les ergothérapeutes de Savoie (situation sanitaire ; recommandations professionnelles ; emplois locaux ; organisation en cours d'une formation Co-Op)
- Ille et Vilaine :
  - Deux groupes de travail ont permis de mettre en exergue la nécessité de dynamiser les échanges en fonction des lieux d'exercice en plus de temps de rencontre regroupant l'ensemble des ergothérapeutes. Ainsi des groupes de rencontre ont été créés en pédiatrie et en gériatrie. Cependant, le contexte inédit de cette année n'a pas permis de temps de rencontre en présentiel. Deux autres groupes sont actuellement en cours de création (rééducation et psychiatrie). Chacun de ses groupes est géré par des référents exerçant dans chacun des domaines cités.
- Grand Est
  - Organisation d'un café « Ergos Vosges » sur le retour d'expérience d'un séjour humanitaire à Madagascar.
  - Réunion ZOOM groupe « Ergos Vosges » ergos 57
- Pyrénées-Atlantiques
  - Rencontre des ergothérapeutes à Pau
  - Tout au long de l'année, nous avons maintenu un lien avec les ergothérapeutes du département, d'une part par le biais de notre groupe fermé sur Facebook, et d'autre part par nos envois d'emails
- PACA
  - Organisation d'une journée de présentation de l'ANFE sur le CHU de Nice
- Pays de la Loire
  - Réunion/café Ergo 49
- **Au niveau du recensement des professionnels**
  - Auvergne-Rhône-Alpes
    - Reprise en intégralité du recensement des ergothérapeutes sur l'Auvergne
    - Elaboration d'une mailing liste remise à jour à chaque
    - Elaboration d'un listing des ergothérapeutes indépendants sur le 63 (demande émanant de nombreuses structures, instances, services), mis à jour 2 fois par an
  - Pyrénées-Orientales
    - Elaboration d'un questionnaire de recensement
  - Occitanie
    - Elaboration d'un questionnaire de recensement
  - PACA
    - Poursuite de la mise à jour des répertoires départementaux des Alpes Maritimes et des Bouches du Rhône

- IDF
  - Un recensement des ergothérapeutes sur le 93 dans un premier temps à partir d'un questionnaire
- Pays de la Loire
  - Recensement des ergothérapeutes des Pays de la Loire avec création d'un questionnaire
- **Au niveau des actions auprès des tutelles**
  - La Réunion
    - Rencontre avec le responsable Pacte Territoire santé et ambulatoire de l'ARS Réunion, accompagné d'un conseiller médical.
    - Invitation au COPIL du dispositif TND en tant que représentant des ergothérapeutes
    - Café des ergos réalisé à l'Institut de formation.
  - Auvergne-Rhône-Alpes
    - Envoi du courrier aux ARS pour les 1000 premiers jours : sans retour de leur part
    - Envoi du courrier ANFE pendant le confinement (télé soins, mise à disposition de matériel...) à l'ARS AuRA et à chaque délégation départementale : sans retour de leur part
    - RDV avec délégation 63 ARS AuRA sans suite du fait du confinement
    - Participons à la table tactique de la MAIA (63)
    - Membre du Conseil d'Administration du Réseau NeuroSEP et du Comité de pilotage
    - Organisation de la journée des dys en tant que membre de l'association RECITAL 63
    - Membre du Conseil d'administration de l'association Gérontonomie métropole Clermontoise regroupant le CLIC la MAIA et de nombreux acteurs stratégiques en gériatrie
    - Réalisation d'une expérimentation en collaboration avec l'UNA (Union National des Aides à Domicile) de septembre 2019 à janvier 2020, en vue de l'intégration de l'ergothérapie dans l'accompagnement proposé à domicile (SAD, SSIAD). Dans 7 SPASAD des ergothérapeutes libéraux ont été sollicités pour effectuer des missions (vacations essentiellement) afin de mettre en évidence la plus-value d'un tel professionnel dans un SPASAD. L'expérimentation a permis de révéler au sein de la part des équipes la pertinence, le soutien de l'ergothérapeute ainsi que la levée de certaines situations complexes (solutions techniques et manutention + aménagement logement). De plus les interventions ont débouché sur la réalisation de formations /sensibilisation aux AAD (fin 2019) ciblées sur l'utilisation d'aides techniques essentiellement aux transferts. Un article de synthèse de l'expérimentation a été envisagé en début d'année 2020 afin de faire un retour d'expérience, faire valoir le rôle de l'ergothérapeute et notamment de la pertinence

de son rôle dans le cadre de la coordination, du maintien à domicile et de la prévention des risques professionnels.

- Participation à un groupe de travail avec le CHU faisant suite à la création d'un réseau AVC dans l'allier (4 ergothérapeutes du territoire ont intégré ce groupe)

○ Savoie

- Contacts avec l'ARS lors du confinement et du déconfinement

- Prise de contact (mais sans retour pour le moment) auprès d'une structure de soins à domicile nouvellement installée à Chambéry.

○ Finistère

- PCO : Les délégués ont participé aux réunions d'information organisées par la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation en lien avec le forfait intervention précoce TND) sur le forfait d'intervention précoce TND. Nous avons également organisé une rencontre avec les ergothérapeutes libéraux afin d'expliquer les avancées quant aux revendications, recueillir les questionnements et remarques concernant le forfait intervention précoce TND. Parallèlement des échanges constructifs ont eu lieu avec le collectif de psychomotriciens du Finistère afin d'unir nos revendications pour gagner en force de conviction concernant le forfait intervention précoce TND. Ainsi nous avons pu participer à une réunion d'informations et d'échanges sur le déploiement du parcours coordonné pour les enfants avec TND dans le département en présence de la délégation interministérielle autisme et troubles du neurodéveloppement (TND), directrice de la PCO et les responsables handicap et petite enfance de l'ARS. Cette rencontre a permis de discuter de nos inquiétudes, revendications et entendre leurs argumentaires et réponses ainsi que les futurs projets.

- ARS : Envoi du courrier ANFE pendant le confinement (télé soins, mise à disposition de matériel...). Intervention afin d'inclure les ergothérapeutes à leur page web et facebook dans la rubrique "Coronavirus : informations au public". Suite à cette intervention il y a désormais une définition de notre profession et son champ de compétence. Visio conférence avec la chargée de mission au département de l'organisation et de la coordination des soins de l'ARS pour travailler sur le Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS) Bretagne afin d'y inclure les ergothérapeutes. Participation à la réunion d'information et d'échanges sur le dispositif interrégional Bretagne - Pays de Loire à Rennes dans le but de présenter le décret 2019-897 du 28 août 2019 créant la médiation dans le secteur médical (hôpitaux et établissements médico-sociaux) et de répondre à vos questions sur le fonctionnement concret de ce nouveau service.

○ Centre Val de Loire

- ARS : Courriel envoyé au département "Pilotage et innovation de l'ARS région centre val de Loire" pour faire des propositions dans le cadre du Ségur. Rencontre avec la responsable de l'unité ambulatoire du pôle offre sanitaire et médico-sociale

du Loiret pour un financement d'interventions ergo pour les personnes âgées dans le cadre de la conférence des financeurs mais le contexte est compliqué.

- PCO : Dans l'Indre des conventions ont été mises en place avec des ergothérapeutes libéraux et les premiers bilans et suivis d'enfants ont débuté. La CPTS de Châteauroux a changé ses statuts en octobre 2020 et les ergothérapeutes et psychomotriciens vont enfin pouvoir y entrer (car jusque-là, cela était refusé). Dans l'Indre et Loire, une réunion avec la PCO s'est tenu pour présenter le dispositif et les contrats

- Conseil départemental : Les conventions dans le cadre des évaluations APA en Indre et Loire ont été reconduite ce qui permet la poursuite des évaluations sur le département par des ergothérapeutes libéraux

○ Grand est

- PCO : Réunion des ergothérapeutes libéraux de Moselle avec la PCO TND 54 Nord en vue de la contractualisation. Prise de contact avec la coordinatrice de la PCO TND 57.

○ Haut de France

- Rédaction et envoi d'un courrier à l'ARS pour la mise à disposition de matériel de protection aux ergothérapeutes de la région.

- Appels et mail à l'ARS pour le Ségur de la santé

- Prise de contact (appels et mails) pour la mise en place de la PCO dans la région puis prise de contact par mail avec l'établissement accueillant la PCO.

○ IDF

- Quelques contacts avec l'ARS en lien avec le développement des plateformes de TND dont une rencontre avec la personne référente sur l'Île de France

○ Martinique

- L'ARS a été interpellée par courrier afin de travailler de concert sur le « forfait intervention précoce ». Pas de réponse à ce jour

○ Eure

- Réunions d'échanges avec plateforme PCPE CPO de 27/76 et les ergothérapeutes en pédiatrie, l'occasion de mettre en avant notre rôle et de remettre au médecin et au référent du PCO le livret sur l'ergothérapie auprès des enfants.

○ Calvados

- Rencontre avec la représentante ARS Normandie, chargé de mission sur le territoire et les ergothérapeutes de Normandie sur le sujet de la mise en place des PCO et du forfait

- Réunion avec la Chargée de mission de la conférence des financeurs du Calvados pour parler du rôle de l'ergothérapeute, lien pour intégrer ergothérapeute comme "consultant" sur la pertinence des projets déposés.

- Rencontre avec la Directrice de la MDPH de L'Orne. Des plaquettes ont été transmises pour faire connaître le rôle de notre métier au public.

- Demandes de RDV avec Direction de l'Autonomie de l'Orne multiples (en cours).



- Nouvelle Aquitaine
  - Envoi d'un courrier pour préparer le déconfinement à l'antenne Charente de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et d'un deuxième courrier auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine avec une co-signature de 5 délégués de la région. Ceci nous a notamment permis de recevoir 3000 Masques pour l'ensemble des ergothérapeutes de la région.
  - Envoi d'un courrier auprès de la CRSA et de l'ARS pour les consultations du Ségur de la Santé qui est resté sans réponse.
- Occitanie
  - Actions auprès de l'ARS (mails communs transmis à l'ARS). Pas de réponses des ARS.
- PACA
  - Entretien par visio conférence avec des membres de l'ARS PACA pour présentation de l'ANFE et envisager l'instauration de groupes de travail.
- **Au niveau des actions de promotion de l'ergothérapie**
  - Auvergne
    - Participation à la journée des dys le 10/10/2020, l'ANFE est représentée dans le Conseil d'Administration de RECITAL 63 (renouvellement de membres cette année approbation de l'AG), journée riche d'échange (une 100aine de participants)
  - Loire
    - Rencontre avec les artisans "les pros de l'accessibilité" à la Fédération Française de Bâtiment en vue d'une collaboration
  - Finistère
    - Réunion inter ergothérapeutes 29 par visioconférence avec la présentation du dispositif PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) puis échanges sur les problématiques, questionnements des ergothérapeutes présents.
  - Centre Val de Loire
    - Envoi d'un mail avec nos coordonnées, notre disponibilité pour informer sur le métier et envoi de documents aux CIO, éducation nationale
    - Rencontre au CIO d'Orléans pour évoquer le métier et les études, remise de documents à jour sur le métier, plaquette, proposition de faire une présentation en réunion au personnel des CIO de la région.
    - Une plateforme collaborative appelée "e-CPTS" permet d'accéder à un annuaire des professionnels de la CPTS'O. Dans ce cadre, un courriel a été envoyé avec les mots clés permettant de répertorier les compétences et spécialités des professionnels ergothérapeutes proposés au niveau régional pour harmoniser la recherche dans l'annuaire.
  - Grand Est
    - Participation à la conception du support de présentation sur les aides techniques et aménagements du logement pour la mutuelle Saint Martin

- En collaboration avec un juriste, directeur d'EHPAD, présentation et échanges autour des règles professionnelles des ergothérapeutes avec l'IFE de Nancy et de Mulhouse.
- Haut de France
  - Partenariat avec l'IFE du CHU d'Amiens pour leur évènement « demi-journée de présentations et d'échanges sur l'actualité et la pratique de l'ergothérapie en santé mentale ».
  - Organisation d'une rencontre sur le thème « Actualités autour des dys » en partenariat avec l'IFE de Loos.
  - Différentes associations ont été conviées (Avenir Dysphasie, Apedys NPDC et Dyspraxie France Dys). La soirée s'est déroulée en plusieurs temps, avec un temps de présentation de l'IFE et du parcours des étudiants, un temps de présentation des associations et une présentation de l'ergothérapie illustrée par des cas cliniques (4 ergothérapeutes au total ont participé aux présentations). Étaient à la fois présents en plus des associations, des ergothérapeutes de la région et des étudiants.
  - Échange avec le CRA du Nord-Pas-de-Calais pour la réalisation d'une fiche présentant l'ergothérapie sur leur site et une proposition de formation.
- Martinique
  - Mise en place d'un projet avec l'IRCOM afin de faire bénéficier leurs usagers de diagnostics de l'habitat gratuits (financés par l'IRCOM) effectués par les ergothérapeutes. Projet quasiment finalisé
  - Mini interview par RCI Martinique concernant l'intervention d'ergothérapeutes auprès de personnes exerçant en télétravail. Ce fut l'occasion de rappeler la différence entre ergothérapeute et ergonomiste et d'évoquer les programmes thérapeutiques (tels que l'école du dos) pouvant être menés par les ergothérapeutes
  - Participation au projet mené par une élue de l'Assemblée de Martinique, Présidente de la Commission Action Sociale, Gérontologie et Personne en situation de Handicap : « Financement des aides à l'amélioration de l'habitat en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap »
- Eure
  - Une réunion a été initiée avec le CRTLA 27 autour de la prise en charge des enfants et notamment la mise en place de l'outil informatique. Nous avons préparé avec les ergothérapeutes présents une présentation des logiciels mais aussi du rôle de l'évaluation dans le cadre de cette demande, l'occasion de recentrer notre pratique sur les occupations, et de mettre en avant notre rôle aussi dans d'autres domaines. Une nouvelle journée d'échange est prévue avec le CRTLA toujours, autour du TDAH. Nous avons proposé de faire de cette journée une journée interprofessionnelle en conviant les neuropsychologues et psychomotriciens pour échanger sur le rôle de chacun.

- Occitanie
  - Réunion avec les ergothérapeutes libéraux pour préparer les rencontres avec les professionnelles de la plateforme TND.
- PACA
  - Echanges avec l'AMEP (Association Méditerranéenne des Ergothérapeutes en Pédiatrie) sur la plateforme de l'hôpital Lenval à Nice
  - Organisation d'une journée sur les nouvelles technologies au CHU de Nice
  - Projet en cours pour un partenariat entre l'ANFE et l'association France AVC afin de travailler si possible dans le sens d'une valorisation de la prise en charge des patients cérébro-lésés en phase post-hospitalisation en ergothérapie notamment au niveau de la CPAM.
- La Réunion
  - Représentation de la profession lors de la journée des métiers à école Saint Michel à Saint Denis
  - Participation à une manifestation aux bénéfices des étudiants à l'institut de formation d'ergothérapie
  - Réunion de présentation du COPIL PCO/TND portée par l'association Père Favron
  - Rencontre débat réseau CARUUD, CSAPA, ANPAA (addictologie) à Saint Paul sur la RDR
  - Présentation des CPTS à Lames
  - Dispositif coordonné localement par les Unions Régionales de Professionnels de Santé
  - Présentation PCPESO. Objet : Les prestations dérogatoires du public de l'ouest et le nord de l'île. La coordination est réalisée par l'ALEFPA.
  - Participation aux rencontres mensuels, voire bimensuelles, du Réseau Pédiatrique 974 : dispositif régionale d'appui à la coordination du parcours pédiatrique



## AXE 7 :

Asseoir la dimension internationale  
de l'ergothérapie

L'ergothérapie est une profession reconnue internationalement et présente une production scientifique d'envergure. L'ANFE s'engage dans la diffusion des savoirs et la mise en réseau des ergothérapeutes français avec leurs homologues internationaux afin de bénéficier de leurs apports et partager les nôtres.

## Conférence des associations francophones

À l'initiative de l'ANFE, les associations d'ergothérapeutes québécois, suisses, belges et luxembourgeois se sont réunies à plusieurs reprises. L'objectif est de mieux connaître les réalités d'exercice dans les différents pays francophones et de créer des synergies entre les associations (partage de connaissances, mutualisation de la production de savoirs...). En 2020, le collectif a souhaité passer une étape supplémentaire et se constituer en réseau : le RIAFE (Réseau International des Associations Francophones des Ergothérapeutes). Le RIAFE a pour ambition de s'élargir et de solliciter les autres associations francophones (Maroc, Liban, Tunisie...). La première action concrète menée par le RIAFE est l'organisation d'un évènement commun : les CIAFE (Conférences Internationales des Associations Francophones des Ergothérapeutes). Celles-ci devaient avoir lieu à Bruxelles en janvier 2021 à destination des étudiants, professionnels et bénévoles des différentes associations. Pour cause de pandémie, celles-ci ont dûes être reportée à une date ultérieure.

## Congrès WFOT Paris 2022

L'ANFE maintient le lien et le travail avec la WFOT concernant l'organisation du Council Meeting et du Congrès 2022 à Paris. Les liens s'effectuent par mail et via des réunions en visioconférence. L'organisation du Congrès et du Council Meeting ont débuté en lien avec le comité exécutif de la WFOT, les organisateurs de Congrès internationaux et nationaux ainsi qu'une organisation en charge de la gestion des exposants. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2020.

L'objectif du comité de pilotage ANFE est de poursuivre la promotion du congrès WFOT 2022 à Paris lors des prochains congrès professionnels européens, d'appeler les ergothérapeutes français à réaliser des projets de recherche afin de publier des articles scientifiques et ensuite de participer, avec la WFOT, à l'organisation même de ce congrès.

A ce jour, l'ANFE a des représentants dans le comité scientifique du congrès et le comité d'organisation de la journée pédagogique qui précèdera le congrès.

Le site internet du congrès a été lancé en octobre 2020 : <https://wfotcongress2022.org/fr>

## WFOT

### Human Resources Project :

Quelques chiffres issus du Projet Ressources Humaines mené tous les 2 ans par la WFOT (disponible sur le site de la WFOT) :

- 578 737 ergothérapeutes au niveau mondial
- 101 associations nationales membres de la WFOT
- 903 programmes d'éducation approuvés par la WFOT

### Council meeting 2020 :

Il devait avoir lieu à Hong Kong en mars 2020. Il a été reporté en août 2020 et aura finalement lieu début 2021 en visioconférence. De nombreuses motions seront donc votées en amont par vote en ligne.

### Ressources :

#### COVID-19 :

De nombreux documents de l'ANFE en lien avec le COVID 19 ont été diffusés et partagés par la WFOT sur leur site internet.

Quelques exemples :

- Comment s'occuper quand on est confiné"
- Traduction en français du guide Australien "Quand la vie quotidienne est perturbée - accompagner les bouleversements causés par le Covid-19"
- Les recours au télésoin en ergothérapie pendant la période de confinement.
- Accompagnement en ergothérapie des patients atteints de la Covid-19 de l'hôpital au lieu de vie - ANFE, AFEG avec la collaboration de : CNPE, UPE, ALEO
- Prise en charge en ergothérapie des patient atteints de maladie à Coronavirus (Covid-19) en réanimation et en soins intensifs – Recommandations professionnelles - ANFE, AFEG avec la collaboration de : CNPE, UPE, ALEO

#### Guides de la WFOT :

De nombreux guides sont désormais disponibles ou mis à jour sur le site de la WFOT :

- Occupational Therapy and the COVID-19 Pandemic – information and resources
- COVID-19 and WFOT Minimum Education Standards statement
- WFOT public statement regarding Occupational Therapy and Rehabilitation of People Affected by the COVID-19 pandemic – Mai 2020

- COVID-19 Pandemic survey [🔗](#) pour évaluer l'impact de la pandémie sur la communauté mondiale d'ergothérapeutes

#### Ressources WFOT Traduit en français :

Les différents groupes de traduction de la WFOT ont traduit de nombreuses ressources en français, déjà présentes en anglais sur le site :

- Ethics, Sustainability and Global Experiences - Éthique, développement durable et expériences internationales
- Occupational Therapy and Assistive Technology - Ergothérapie et technologies d'assistance
- Global Health Informing Occupational Therapy Practice - Ergothérapie et santé mondiale
- Occupational Therapy and Mental Health - Ergothérapie et santé mentale
- Occupational Therapy and Rehabilitation - Ergothérapie et rééducation-réadaptation
- Occupational Therapy and Community-Centred Practice - Ergothérapie et Pratique Communautaire
- Occupational Therapy and Human Rights (Revised) - Ergothérapie et droits de l'Homme (révisé)
- Occupational Therapy in Driving and Community Mobility - Ergothérapie et conduite ou usage des transports en commun
- Occupational Therapy in Work-related Practice - Ergothérapie dans la pratique liée au travail
- Occupational Therapy in Obesity in Childhood and Adolescence - Ergothérapie auprès d'enfants et adolescents souffrant d'obésité
- Public Statement - Occupational Therapy Response to the COVID-19 Pandemic
- Public Statement on Occupational therapy and rehabilitation of people affected by the COVID-19 pandemic
- Quality Evaluation Strategy Tool – Guide

Vous trouverez enfin d'autres ressources et informations de la WFOT :

- Early rehabilitation in Conflicts and Disasters – février 2020
- Stament on Systemic Racism and Call to Action – Juin 2020
- Human Ressources Project 2020 - avec la participation de l'ANFE
- Occupational Therapy International Practice Guide – Aout 2020 avec la participation de l'ANFE
- Appels aux bénévoles pour sa participation au développement des Wheelchair Standands de l'OMS
- -Publication de la WFOT Quality Evaluation Strategy Tool (QUEST)

### Approbation des IFE

La WFOT a validé le document du processus de validation des IFE « Approval and Monitoring process of the French Occupational Therapy Educational Programs ».

Suite à cela, un groupe d'intérêt « Comité Formation Initiale » été créé par l'ANFE (*Education Board*). Ce groupe a travaillé de mars à septembre à la création d'un document de validation et d'un questionnaire à envoyer à chaque IFE (envoi effectué en septembre 2020). Une fois que nous aurons le retour des IFE, nous serons en mesure de remplir la grille d'évaluation et de faire valider par la WFOT les différents programmes d'éducation des IFE.

### Journée mondiale de l'ergothérapie : #WORLDOTDAY2020

La WFOT ainsi que toutes les associations nationales ont fait la promotion de la journée mondiale de l'ergothérapie qui a lieu chaque année le 27 octobre et ce depuis 2010. Le thème de cette année est : « Reimagine doing » (Repenser l'occupation).

De nombreux supports de communication sont disponibles sur le site de la WFOT et le guide a été traduit en français par l'ANFE. L'ANFE a animé cette journée en France.

### Travail à l'étranger & Travail en France

Les déléguées ANFE WFOT continuent à répondre aux questions des ergothérapeutes voulant s'installer en France via l'adresse mail : [wfot@anfe.fr](mailto:wfot@anfe.fr).

Cette année nous avons été contactés par des ergothérapeutes provenant de Belgique, Suisse, Chili, Espagne, EEUU (Chicago), Iran, Liban, Colombie et Tunisie.

Nous avons aussi pu renseigner des ergothérapeutes français souhaitant s'installer à l'étranger (Suisse, Belgique).

A ce sujet, en octobre 2020, l'ANFE a participé au congrès en ligne de l'UNAEE via la présentation suivante : « L'ergothérapie à l'internationale : conseils pratiques ».

### Autres

La WFOT a montré son intérêt par le groupe d'intérêt de l'ANFE R2DE et il a eu une première mise en contact avec la WFOT Project Team via les délégués.

## COTEC

Le COTEC fonctionne selon un plan stratégique quadriennal, le plan actuel s'est terminé en 2020. Chaque année, le COTEC décline ce plan d'action en buts stratégiques annuels correspondant globalement à des objectifs généraux. Afin de permettre une transposition concrète par les parties prenantes (membres, comité exécutif, experts, associations...), ces derniers sont déclinés en objectifs opérationnels. Ils permettent de préciser les actions de terrain attendues. L'ANFE a répondu par des actions concrètes à la majorité des actions souhaitées par le COTEC lors du précédent plan.

Les nouveaux axes décidés se concentrent autour de :



- S'assurer que le COTEC s'engage avec et inspire ses associations membres (et les ergothérapeutes qui en sont les membres) pour continuer à délivrer de l'ergothérapie de qualité, basée sur l'occupation, informée par l'évidence et centrée sur la personne ; dans les domaines de pratique existants et émergents
- Renforcer les partenariats politiques et stratégiques, à l'échelle locale, nationale et européenne, afin d'accroître notre présence et visibilité dans le traitement des questions de santé et de société en vue de la durabilité écologique et de la promotion de notre perspective occupationnelle
- Maintenir une organisation durable démontrant les avantages de l'accès aux opportunités de contribuer à l'agenda européen pour les membres du COTEC et de soutenir la croissance professionnelle individuelle de leurs membres
- Contribuer activement à « Occupational Therapy Europe » et prendre la responsabilité de faire en sorte que la voie des praticiens continue à être entendue et mise en œuvre

Un état des lieux sera effectué lors de la prochaine assemblée générale du COTEC en septembre prochain.

Par ailleurs, l'ANFE compte désormais 2 membres au sein du comité exécutif du COTEC, Sarah Warren et Blandine Parc.

## GIFFOCH

L'ANFE a rejoint le GIFFOCH (Groupe International Francophone de Formation aux Classifications du Handicap) en octobre 2018. Ce réseau international regroupe des universités, écoles et associations françaises, belges, suisses, canadiennes et roumaines, qui croisent des champs de compétences diverses : santé publique, travail social, développement, réadaptation, enseignement, recherche.... Les travaux ont été entravés par la pandémie du Covid 19.



## AXE 8 :

Développer l'utilité  
de l'ANFE pour  
les ergothérapeutes

À l'ANFE, nous sommes fiers de nos réalisations collectives et enthousiastes à l'idée de servir l'ergothérapie encore longtemps. L'association est une organisation orientée par les priorités de ses membres, résolue à fournir des services et des ressources de qualité à ses membres.

## Communication

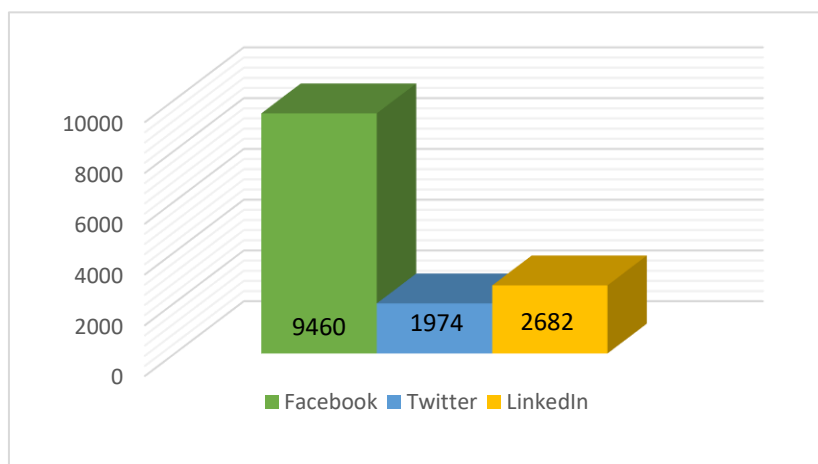
### Le Monde de l'Ergothérapie

Un comité de rédaction, composé de trois salariés de l'ANFE, a été mis en place afin d'avoir une vision complémentaire des sujets à aborder et d'organiser la publication. Ce comité prépare les sujets à traiter dans chaque numéro, relit et valide les articles soumis par les auteurs. Si les articles ne correspondent pas aux attentes, le comité de rédaction peut demander à l'auteur de retravailler son article, voire reporter ou annuler sa publication.

La pandémie de Covid-19 a impacté la publication du LME et seul 2 numéros ont pu être réalisés cette année. Par ailleurs, après les retours sur la maquette de mars, un nouveau travail a été mené pour aboutir à une forme nouvelle, plus proche de la charte de notre logo. Cette nouvelle identité visuelle du magazine aux adhérents sera appliquée au numéro de décembre.

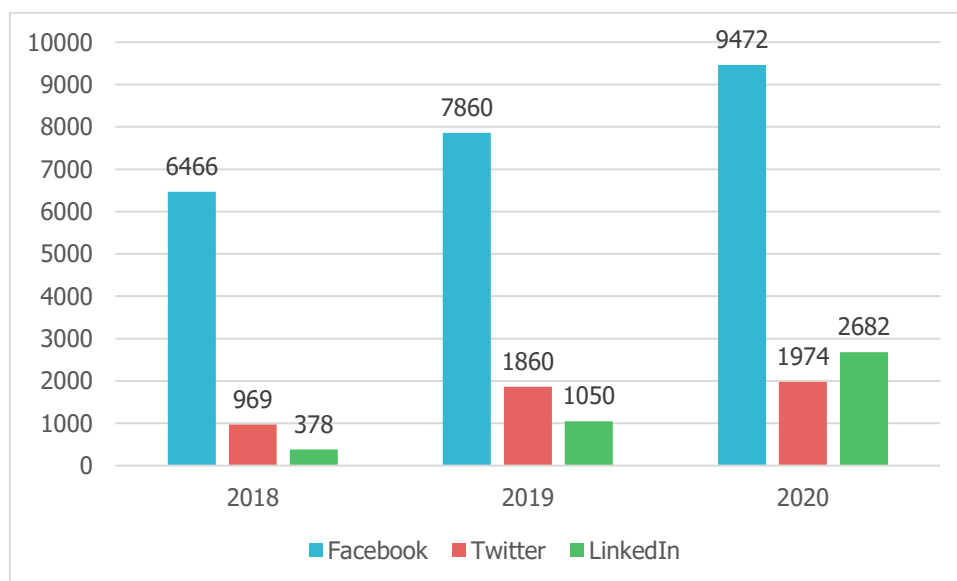
### Réseaux sociaux

L'ANFE est présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn. La page Facebook ANFE est celle qui a la communauté la plus importante, avec 9 472 abonnés (soit une hausse de 20.3% par rapport à 2019).



*Nombres d'abonnés sur les réseaux sociaux ANFE au 31/10/2020*

### Evolution de nos abonnés sur ces 3 dernières années



Évolution du nombre d'abonnés de l'ANFE sur les réseaux sociaux

Nos pages touchent majoritairement un public jeune (39% ont entre 25 et 34 ans) ainsi que des personnes résidant en France métropolitaine (77%) ou en Belgique (5%).

Le compte Twitter continue également d'évoluer, avec 1 974 abonnés soit 4% de plus par rapport à 2019.

Enfin, la page LinkedIn, ouverte en mai 2018, a doublé son nombre d'abonnés puisqu'elle compte à présent 2 682.

### Répartition Femmes/Hommes



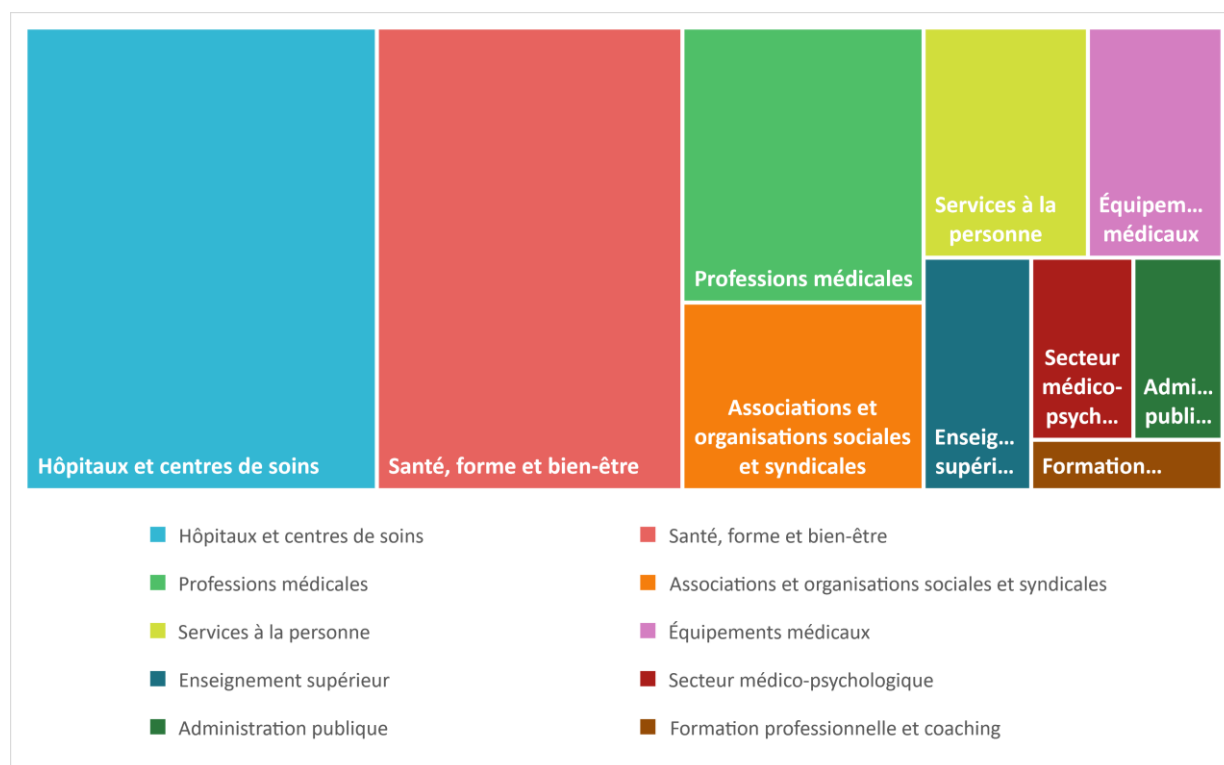
16%



84%

## Données démographiques de nos abonnés

Secteurs principaux



### Site internet

Entre le 15 octobre 2019 et le 13 novembre 2020, le site internet de l'ANFE a comptabilisé 380 358 visites (soit +5% par rapport à 2019) et 1 150 457 pages vues. Le nombre d'utilisateurs du site est en augmentation (182 111 en 2019 contre 192 854 en 2020) et la proportion de nouveaux utilisateurs (85%) et d'utilisateurs connus (26%) reste sensiblement la même. L'ordinateur demeure l'outil le plus utilisé pour visiter le site (60,4%), suivi par le mobile (37,7%) qui a connu une légère augmentation par rapport à 2019 (+2%), puis la tablette (1,9%).

Un important travail a été mené tout au long de l'année sur l'arborescence du site internet. Un nouveau site, au design actuel et aux fonctionnalités intuitives sera mis en ligne d'ici la fin de l'année. Ce site souhaite répondre à la fois aux besoins du grand public avec un accès immédiat en page d'accueil à des informations sur l'ergothérapie ; mais aussi aux professionnels ergothérapeutes avec notamment 3 grandes thématiques « pratique », « développement professionnel », « publication ».

### Newsletter aux adhérents

72 newsletters ont été envoyées aux adhérents entre janvier 2020 et mi-novembre 2020, certaines de façon régulière pour communiquer l'agenda du mois à venir ou informer de la sortie d'un nouveau produit dans la boutique, d'autres ponctuellement sur des sujets

d'actualités (actualité liée à la pandémie, parution de dossiers thématiques ANFE, Journée Mondiale de l'Ergothérapie, évènements WFOT, communiqués de presse...).

### **Plaquette institutionnelle**

Une plaquette institutionnelle présentant l'ergothérapie et l'ANFE est désormais disponible. Elle est téléchargeable sur le site internet pour accompagner les démarches des bénévoles auprès des décideurs et partenaires. Les points abordés sont : les missions & actions de l'ANFE, ses représentations et son organisation, ainsi que les données principales liées à l'ergothérapie (définition, chiffres clés...).

## **Actions sur les territoires**

Les délégués sont des relais importants auprès des ergothérapeutes locaux qui utilisent les boites mails des délégations pour leurs demandes spécifiques. A l'inverse, les délégués participent à la diffusion d'informations locales (offres d'emploi, formations et évènements...).

L'ANFE est présentée par les délégués lors des formations organisées sur site.

Des présentations de l'ANFE sont faites dans les IFE, prioritairement auprès des premières et troisièmes années, afin de les informer sur l'association et ses actions :

- IFE de Clermont Ferrand pour 3ème année + intervention en cours des 3A sur la thématique de l'engagement associatif
- IFE de Rennes pour les 1ère et 3ème année et des échanges téléphoniques ont aussi permis de créer un lien avec l'association étudiante des étudiants en ergothérapie de Rennes.
- IFE de Tours pour les 3èmes années
- IFE de Mulhouse pour les 3èmes années
- IFE de Nancy pour les 3èmes années
- IFE de Poitier
- IFE de Montpellier
- IFE Aix-Marseille Université
- IFE La Garde



## AXE 9 :

Pérenniser la place  
de l'associatif

L'ANFE est une association où priment les valeurs de solidarité et d'unité, regroupant les professionnels autour d'une œuvre collective. L'engagement bénévole est essentiel et au cœur de notre organisation. Nous nous engageons dans la recherche d'une plus grande valorisation de nos membres et d'une plus grande satisfaction à agir pour l'ergothérapie.

## Kits diplômés

L'ANFE a décidé de modifier le cadeau de bienvenue fait aux nouveaux professionnels afin d'être écoresponsable et centré sur l'utilité professionnelle. Désormais ceux-ci bénéficient d'un abonnement de 6 mois à la revue ergOTHérapies dans sa version numérique.

## Charte du bénévolat

Le conseil d'administration a actualisé le règlement intérieur de l'association. Un toilettage était nécessaire pour supprimer des mesures transitoires désormais obsolètes et introduire une charte du bénévolat. Cette charte décrit les droits et obligations des bénévoles, tout en rappelant l'objet de l'association et la place du bénévolat dans le projet stratégique quinquennal. Une communication sera effectuée sur ce sujet en début d'année prochaine auprès de tous nos bénévoles.

## Présentation de l'ANFE

La chargée de communication intervient lors des formations se déroulant dans les locaux parisiens pour présenter l'association et faire part rapidement des sujets d'actualité. De nouveaux outils permettant de présenter l'ANFE et de promouvoir son intérêt auprès de tous les ergothérapeutes et des étudiants, seront disponible d'ici la fin de l'année. Une large campagne de sensibilisation sera effectuée dans le cadre de la campagne d'adhésion 2021 et chaque adhérent pourra se l'approprier et ainsi relayer le message.



# Renouvellement automatique des adhésions

Pour faciliter le renouvellement des adhésions, le mandat de prélèvement illimité a été mis en place en 2018. Désormais 231 adhérents ont adopté ce moyen de paiement, c'est 100 de plus qu'en 2019.



## AXE 10 :

Renforcer la performance collective  
de l'ANFE

L'ANFE est une organisation responsable qui suit le développement et la croissance de la profession. Elle s'engage dans la recherche continue de solutions pour faciliter l'action de chacun de ses membres engagés dans la dynamique associative et de ses salariés.

## Réunions des bénévoles

Le confinement a permis d'expérimenter à grande échelle les réunions à distance. Plusieurs groupes de bénévoles ont adopté cette pratique qui leur permet de mieux concilier vie associative et vie familiale. Le travail des groupes s'en est vu renforcé du fait d'une plus importante participation. L'ANFE a accompagné cette évolution en souscrivant à un 2ème compte. 260 réunions ont pu se tenir en visioconférence en 2020 contre 81 en 2019 (+220%). D'autres solutions sont à l'étude pour développer le travail collaboratif indispensable à la vie de l'association.

## Empreinte carbone

Un travail a été effectué au sein de l'équipe salariée pour réduire l'empreinte carbone de l'ANFE. 6 axes ont été répertoriés comme porteur de ce changement :

- Les transports
- Le matériel
- Le numérique
- La consommation d'énergie
- L'alimentation
- L'hébergement

Dans chacun de ces secteurs, des actions d'amélioration ont été menées, allant de la suppression des plastiques jetables (gobelet, savon liquide, bouteille d'eau) et des goodies, le remplacement des « post-it » par des feuilles et punaises réutilisables, l'installation d'un ratelier à vélo, le regroupement des commandes fournisseurs pour réduire les livraisons, la rationalisation des envois et stockage des mails, à la sélection de traiteur utilisant des produits locaux. Ces mesures s'ajoutent à celles déjà en place notamment sur le recyclage du papier depuis 5 ans.

## Zoom sur les actions de l'ANFE pour accompagner les ergothérapeutes tout au long de la crise sanitaire liée au Covid-19

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire provoquée par le Coronavirus, et notamment la période de confinement qui en a découlé. Bénévoles et salariés se sont engagés et sont restés mobilisés tout au long de l'année afin d'aider les ergothérapeutes à appréhender cette période inédite et de les accompagner à toutes les étapes de la crise sanitaire. L'organisation mise en place par l'ANFE a permis de mener des actions tout au long de la gestion de la crise. Celles-ci ont été détaillées tout au long du rapport d'activité, en lien avec les différents axes du projet stratégique.

L'ANFE a mené des actions autour de 4 axes :



### ACCOMPAGNER LES ERGOTHERAPEUTES

- Réponse aux nombreuses demandes d'information des ergothérapeutes sur les conditions d'exercice au regard des règles sanitaires, les modalités de pratique pendant le confinement et les aides financières dont les ergothérapeutes peuvent bénéficier, par le siège et les délégués territoriaux
- Diffusion des informations émanant des autorités sanitaires (Ministère de la santé, Santé Publique France, HAS) via newsletter et les réseaux sociaux
- Recommandation de fermeture des cabinets dès le début du confinement (action commune avec le SYNFEEL)
- Réalisation d'une enquête pour mesurer les répercussions du confinement dans les pratiques professionnelles (action commune avec le SYNFEEL)
- Rédaction et diffusion de recommandations de bonnes pratiques pour la reprise d'activité après confinement (action commune avec le SYNFEEL et l'AFEG)
- Organisation d'un webinaire sur la reprise d'activité après confinement (259 participants) (action commune avec le SYNFEEL et l'AFEG)
- Création et diffusion d'affiches et visuels pour informer les patients que les ergothérapeutes respectent les recommandations des autorités sanitaires
- Sensibilisation des terrains de stage pour permettre la meilleure fin de formation possible pour les étudiants en ergothérapie (action commune avec le SIFEF et avec le soutien de l'UNAEE)



### DEFENDRE LES INTERETS DES ERGOTHERAPEUTES AUPRES DES AUTORITES PUBLIQUES

- Négociations pour l'obtention de compensations financières à l'attention des libéraux dans l'obligation de fermer leurs cabinets

- Démarches pour obtenir l'autorisation de pratiquer le télésoin en ergothérapie
- Négociations après du Ministère de la santé et des ARS (via les délégués territoriaux) pour que les ergothérapeutes, quel que soit leur mode d'exercice, puissent bénéficier de la dotation de masques par l'état
- Démarches pour que les ergothérapeutes, quel que soit leur mode d'exercice, puissent bénéficier des tests de dépistage gratuits dès le mois de juillet
- Courrier commun au Ministre des Solidarités et de la Santé réalisé avec l'AFEG, soutenu par le SYNFEEL et le CNPE, pour attirer la plus grande attention sur la nécessité de planifier, au-delà de la situation d'urgence, la coordination de tous les acteurs médico-sociaux, dont les ergothérapeutes, pour prévenir au maximum les conséquences du confinement
- Contribution dans le cadre du Ségur de la santé



## DEVELOPPER LES COMPETENCES

- Elaboration de recommandations professionnelles en partenariat avec l'AFEG :
  - Accompagnement en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) de l'hôpital au lieu de vie
  - Prise en charge en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) en réanimation et en soins intensifs
  - Intervention des ergothérapeutes pour prévenir la dépendance post-Covid19
- Participation à la relecture des fiches « réponse rapide » de la HAS :
  - Prise en charge des patients post-COVID-19 en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), et retour à domicile
  - Prise en charge précoce de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) en réanimation, en soins continus ou en service de rééducation post-réanimation (SRPR)
- Elaboration de recommandations pour la pratique du télésoin en ergothérapie dans un contexte de pandémie
- Organisation d'un webinaire pour informer les ergothérapeutes sur la pratique du télésoin (193 participants)
- Traduction du "Guide rapide pour les ergothérapeutes : Rééducation/réadaptation pour les personnes récupérant du COVID-19" réalisé par le Royal College of Occupational Therapists (Association anglaise des ergothérapeutes)

## PROMOUVOIR L'ERGOTHERAPIE



- Publication d'un guide à destination du grand public réalisé par des adhérents de l'ANFE : « Comment s'occuper quand on est confiné ? »
- Traduction en français du guide Australien « Quand la vie quotidienne est perturbée - accompagner les bouleversements causés par le Covid-19 »

# REMERCIEMENTS

**L'ANFE remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour mener à bien les actions présentées dans ce rapport d'activité :**

Athénaïs Abime, Morgane Adde, Sophie Albert, Thibaut Arcier, Tiaré Ader, Marielle André, Delphine Arnaud, Patrick Arnoulin, Cécile Aubert, Adeline Avril, Robin Bairet, Anne Barres, Hélène Baudin, Léo Beillet, Marine Belleguic, Claire Belliard, Dominique Bernard, Sandra Berthé, Mathilde Breyton, Emilie Bidal, Tatiana Bizot, Jenny Blin-Chevalier, Julie Blusseau, Julie Bonvallet, Florie Bordron, Esther Bosshardt, Maël Boulc'h, Arthur Bourcet, Chantal Boutruche, Aurélie Brie, Marie Brissac, Théo Brunois, Christophe Buffavand, Anne-Laure Cabon, Laure Cabrit, Anne-Marie Caire, Jean-Michel Caire, Claire Camus, Hélène Cariteau, Audrey Carlier, Marjorie Carreau, Sandra Cartron, Marjolaine Charlot, Clemence Chassan, Chantal Chavoix, Hélène Clavreul, Sandrine Clemenceau, Manon Cojean, Perrine Colmard, Amandine Cook, Sara Corella Pérez, Sébastien Cottard, Cécile Couturier, Nicole Croize, Mylène Dalphin, Pauline Dantin, Laurence Debarre, Delphine Dechambre, Céline Degano, Chantal De Lepine, Gwenaëlle Delourme, Noémie Dieguez, Isadora Dony, Lorène Drollon, Victoire Dubois, Samuel Ducournau, Cécile Dufour, Elise Dupitier, Julie Dupré, Cyprien Dupont, Emmanuel Dupuis, Jérémy Enez, Cynthia Engels, Hélène Faure, Julie Feillant, Florence Fissarou, Océane Folliet, Dorine Fortin, Stéphanie Fouillat, Pascaline Fradelizi, Quentin Fraisse, Clémence François, Cécilia Galbiati, Hélène Gaspard, Manon Gatesoupe, Esméralda Gauthier, Romain Genet, Virginie Girard, Lauriane Giraudeau, Patricia Gogly, David Gouineau, Mathilde Grall, Grégoire Grellier, Marie Grisoni, Béatrice Guereau, Florence Guerreau, Violaine Guy, Emmanuelle Guyot, Capucine Hamdi-Bourgeois, Guylaine Henry-Lamy, Hélène Hernandez, Isabelle Hynaux Sybille Izougarhane, Olga Jimenez-Nodet, Barbara Joannot, Christelle Jeuland, Hadj Kalfat, Irène Katsaros, Emeline Kientz, Laurence Koch, Camille Kopp, Adeline Kuhn, Sophie Laborde, Julie Laprevotte, Marie Lagarde, Eva Larboulette-Nigen, Marie Larges, Florence Larpent, Muriel Launois, Cassandra Lavigne, Hélène Ledreux, Céline Lefort, Justine Leloup, Marie Le Peintre, Adeline Levesque, Anne-Laure Lopez, Anne-Gaëlle Lorand, Grégory

Lotin, Lou-Anne Lubrez, Marielle Lucas, Noémie Luthringer, Clémentine Luzu, Laura Magnin, Stéphane Maillet, Isabelle Marchalot, Servane Marivain, Sophie Marliac-Schweitzer, Julie Mayet, Cyrielle Mélinat-Jay, Sandrine Mennesson, Elise Mikolajczyk, Gladys Mignet, Céline Miodini, Laure Moisan, Karine Montané, Sylvia Montardon, Marie-Chantal Morel, Blandine Morin, Matthieu Morinière, Chloé Naquin, Eric Nouveau, Delphine Parutto, Guillaume Pelé, Patricia Pelé, Dorine Pello, Véronique Péron, Nadège Peronet, Anne-Lise Perrot, Catherine Petit, Marie Philippe, Pauline Picard, Pierre-Marie Pirllet, Elodie Plommet, Claire Poullain, Géraldine Poriel, Samuel Pouplin, Sandrine Pradier, Nolwenn Provot, Véronique Prouvost, Elie Racaud, Charlotte Ramajo, Anne Regnacq, Marine Regnault, Tracey Rehling, Bertrand Ricot, Karine Riguet, Morgane Rivière, Bénédicte Rizet-Ponchon, Claudia Rippert, Gaëlle Riou, Morgane Rivière, Lucas Rouault, Gwendoline Rouger, Mathilde Rousset, Annabel Roy, Alexia Ruffel, Juliette Sablier, Lisenn Saettel, Lucile Salley-Jha, Margot Salomon, Patricia San Sebastian, Arnaud Schabaille, Claire Seyer, Adeline Simon, Eric Sorita, Muriel Soubeyran, Nathalie Stritt, Clémence Tanneau, Aurélie Taunais, Rodolphe Techer, Maxime Tédos, Bénédicte Tenneson, Flavie Thévenet, Sarah Thiebaud, Anne Thomas, Emeline Thomas, Hélène Thomas-Biewers, Elisa Tinon, Marine Tosser, Mathilde Touttain, Eric Trouvé, Virginie Vagny, Fanny Valthier, Barbara Vauvillé-Chagnard, Véronique Viel, Audrey Vincourt, Manon Voisin, Thomas Windey, Isabelle Yanez, Aurélie Zimmermann.

# CONTACT



Artisans de votre liberté

**Association Nationale Française des Ergothérapeutes**

64 rue Nationale - CS 41362

75214 Paris Cedex 13

01 45 84 30 97

[accueil@anfe.fr](mailto:accueil@anfe.fr)

[www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)